



# Étude du Patrimoine Architectural et Paysager



Commune de Val-Couesnon

## LA FONTENELLE

Ille-et-Vilaine Bretagne



25 juin 2022

---

Label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne



## Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

## LE LABEL

---

L'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » est née en 1987.

L'habitat rural est une richesse pour tous mais ce patrimoine est menacé, d'où l'idée de créer un Label qui assurera aux habitants et visiteurs, non seulement, mais aussi, que l'accueil et l'animation seront organisés dans ces communes.

Pour préserver et mettre en valeur ce patrimoine, les maires ont élaboré une CHARTE qui définit les grandes orientations et les conditions d'attribution d'un LABEL.

Les communes doivent disposer d'un patrimoine architectural et paysager en qualité et en quantité suffisante au bourg et dans les villages.

Le Label est attribué pour 7 ans.

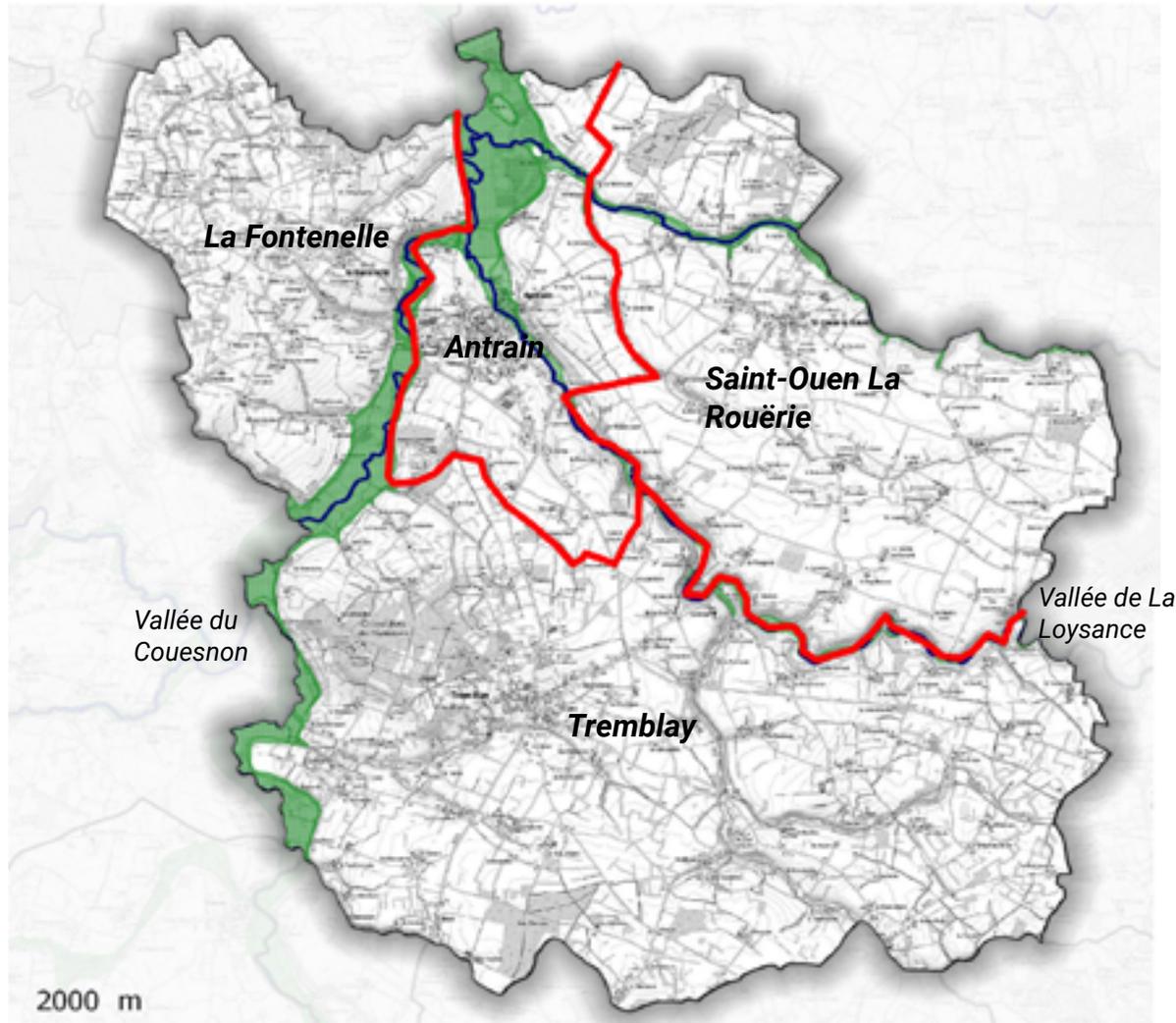
Les objectifs de l'association :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine
- Animer par la mise en place de circuits de découverte ou d'interprétation du patrimoine et d'animations culturelles
- Promouvoir toute action susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Tremblay - Val-Couesnon. Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

# CONTEXTE DE LA CANDIDATURE

---



La commune de Val-Couesnon est née le 1er janvier 2019 à la suite de la fusion des communes d'Antrain, de La Fontenelle, de Saint-Ouen-la-Rouërie et de Tremblay. La commune nouvelle compte 4 317 habitants sur 7 953 hectares.

En juin 2019, la commune d'Antrain est labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne ».

La commune nouvelle de Val-Couesnon a candidaté en 2020 pour étendre le label aux trois autres communes déléguées.

# SOMMAIRE

## 1 Présentation de La Fontenelle

- p.7 ● Attribution du label à la commune
- p.8 ● Présentation de La Fontenelle
- p.9 ● Les labels patrimoniaux
- p.10 ● Un mot d'histoire
- p.12 ● Reportage de photographies anciennes

## 2 Paysage

- p.14 ● Carte d'état major 1820-1866
- p.15 ● Situation géographique
- p.16 ● Caractéristiques
- p.17 ● Types de paysages
- p.19 ● Tableau d'assemblage cadastre de 1823
- p.20 ● Le paysage aménagé

## 3 Le Centre-Bourg

- p.30 ● Caractéristiques
- p.31 ● Schéma urbain
- p.33 ● Dénombrement de la population
- p.34 ● Les éléments architecturaux majeurs
- p.38 ● Typologie du bâti
- p.39 ● Décors architecturaux et détails
- p.40 ● Environnement paysager

## 4 Les villages

- p.42 ● Implantation et morphologie
- p.43 ● La construction de l'habitat rural
- p.44 ● Typologie du bâti
- p.45 ● Les dépendances
- p.46 ● Le patrimoine domestique
- p.47 ● Décors architecturaux et détails
- p.50 ● Les abords de l'habitat

## 5 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager

- p.52 ● Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysager
- p.53 ● Développement touristique

## 6 Bilan du comité technique et scientifique du label

- p.55 ● La qualité du patrimoine bâti du bourg
- p.56 ● Classement des villages selon les critères du Label
- p.58 ● Critères qualitatifs
- p.59 ● La note globale
- p.60 ● Bilan du Comité technique et scientifique du label

## 7

### Qualité du patrimoine du bourg

- p.65 ● Rue de la Quintaine
- p.66 ● Rue Jean Langlais
- p.67 ● Rue de la Forge
- p.68 ● Rue du Moulin
- p.69 ● Rue du Chemin de la Petite Barberie
- p.70 ● Rue de la Samsonnière
- p.71 ● Rue Saint Samson
- p.72 ● Rue des Sabotiers
- p.73 ● Rue des Écoles
- p.74 ● Rue de Chevigné

## 8

### Qualité du patrimoine des villages

#### VILLAGES TRÈS INTÉRESSANTS

- p.79 ● Launay
- p.80 ● Le Vieux presbytère

#### VILLAGES INTÉRESSANTS

- p.82 ● La Barberie
- p.83 ● La Croix du Chêne
- p.84 ● La Dalimeraie
- p.85 ● La Flopperie
- p.86 ● La Juquelais
- p.87 ● La Rivière
- p.88 ● La Roche
- p.89 ● Le Chaussix
- p.90 ● Le Mézerais
- p.91 ● Les Fraimbaudières
- p.92 ● Parcalère
- p.93 ● Villeneuve

#### VILLAGES DE MOINDRE INTÉRÊT

- p.95 ● Bellevue
- p.96 ● Domaze
- p.97 ● La Barre Cando
- p.98 ● La Basse Sarraziniais
- p.99 ● La Bigotais
- p.100 ● La Perrière
- p.101 ● La Porte
- p.102 ● La Ville Ménard
- p.103 ● Le Chesnay
- p.104 ● Le Clos du Moux
- p.105 ● Le Couesnon
- p.106 ● Le Rocher Godet
- p.107 ● Roumasson

## 9

### Annexes

- p.109 ● Critères de classification selon l'intérêt architectural
- p.111 ● Les prescriptions architecturales
- p.120 ● Bibliographie
- p.121 ● Adresses utiles
- p.122 ● Remerciements

1

PRESENTATION

La Fontenelle

Val-Couesnon

# Attribution du label

## PHASE DU REPÉRAGE

Le repérage est la 1ère phase d'attribution du label. Une journée de travail sur la commune a permis d'appréhender l'opportunité de la candidature : observation sur l'ensemble du bourg et des villages de la qualité du patrimoine bâti et paysager selon les critères du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » (CPRB).

Une journée de repérage du patrimoine architectural et paysager a été organisée le 28 septembre 2021 :

- En présence de :

M. Emmanuel Houdus, maire de Val-Couesnon

M. Henri Avril, maire délégué de La Fontenelle

M. Loeiz Rapinel, 1er adjoint

Mme Brigitte Barbier, 6ème adjointe

Mme Marie-Antoinette Juhel, 8ème adjointe

- Avec :

Mickael Gobin

Architecte-conseil CAU35

Charlène Jouvence

APPAC

Claudine Clossais

APPAC

Eric Chalopin

Elu de St Georges de Reintembault (35) - CPRB

Bérengère Adet

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Laurence Marquet

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Suite au repérage, le Comité technique a émis un avis favorable à la poursuite de l'attribution du label au territoire de La Fontenelle (Val-Couesnon) le 23 novembre 2021. Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration de l'association le 4 décembre 2021.

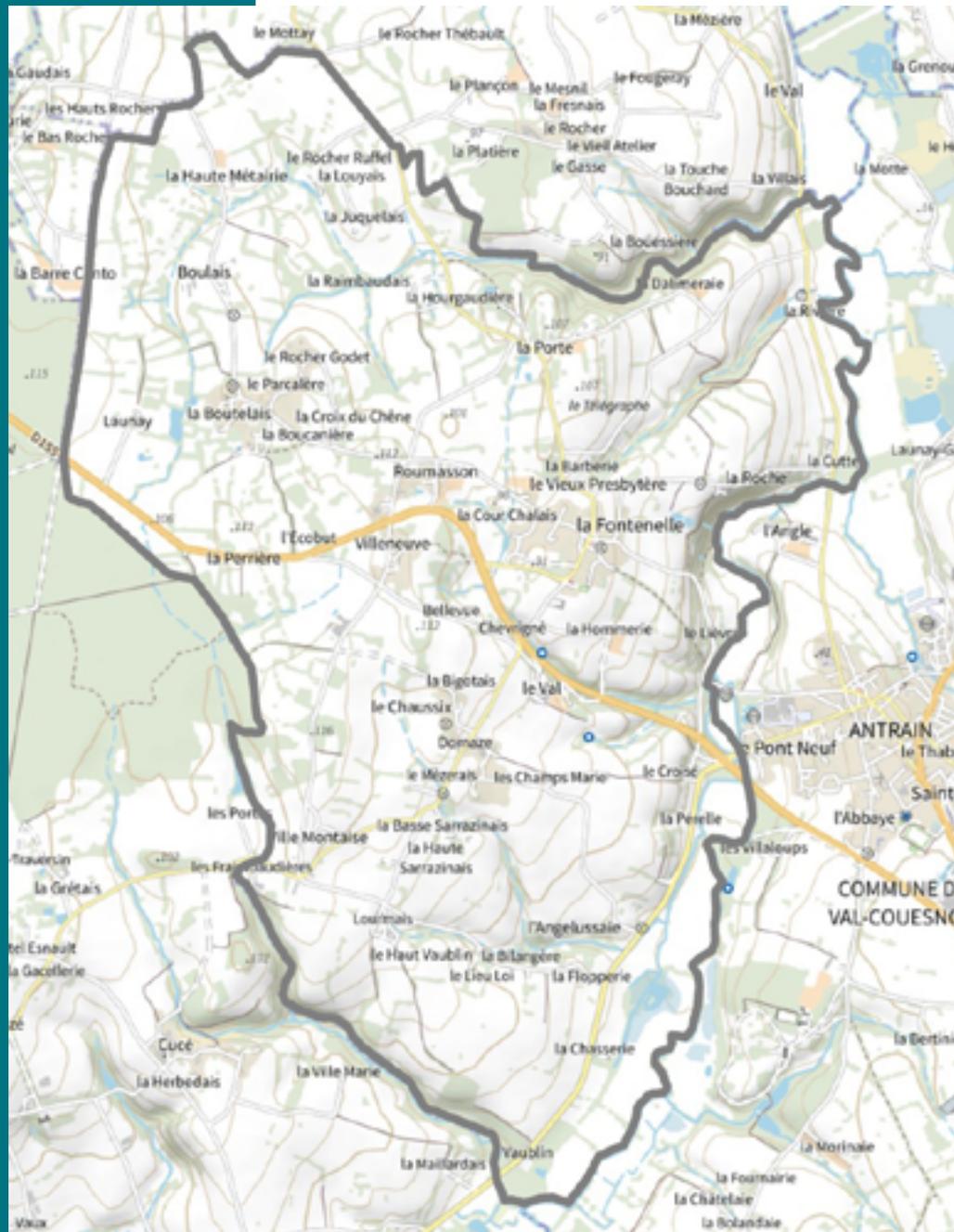
## PHASE DE L'ÉTUDE

La réalisation d'une étude comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural. Celle-ci permet de préciser le nombre de bâtiments retenus dans le bourg et les villages et ainsi de déterminer l'attribution du label. Une journée de terrain aura été nécessaire : le 28 mars 2022.

## ATTRIBUTION DU LABEL

La remise du label a été officialisée, devant le Conseil d'Administration des CPRB, le 25 juin 2022.

# Présentation La Fontenelle



## **SUPERFICIE**

1236 ha

## **POPULATION**

539 habitants (2015)

## **ACTIVITÉS**

Agriculture  
Artisanat

## **COMMERCES**

Restaurant

## **SERVICES**

Aucun

## **MONUMENTS HISTORIQUES :**

Aucun

## **SITE NATUREL**

Zone tampon UNESCO Mont St Michel

## **STRUCTURES ET OUTILS DE DÉVELOPPEMENT**

Couesnon Marchés de Bretagne Communauté  
Petites villes de demain  
Contrat Région en cours d'élaboration  
OPAH en cours jusqu'en 2023

## **DESTINATION TOURISTIQUE**

Rennes et les Portes de Bretagne

## **INVENTAIRE DU PATRIMOINE**

Inventaire en cours (APPAC)



# Un mot d'histoire

La Fontenelle vient du latin «fontanella» (petite fontaine).

Le nom de la commune évoque une petite fontaine. La légende qui veut que saint Samson aurait fait jaillir de l'eau en enfonçant sa crosse dans le sol lors d'une période de forte sécheresse, est probablement à l'origine de ce nom.

La Fontenelle est mentionnée comme paroisse dès le VI<sup>e</sup> siècle. « La Fontenelle est une des plus anciennes paroisses de notre contrée, puisque le roi Childebart la donna vers l'an 553 à saint Samson, premier évêque de Dol. Depuis lors elle a, jusqu'à la Révolution, fait partie du diocèse de Dol, quoiqu'elle fût enclavée dans celui de Rennes. En 1154, Hugues Le Roux, archevêque de Dol, ayant été se faire sacrer par l'archevêque de Tours, au grand mécontentement de son Chapitre, fut chassé de Dol à son retour, parce qu'il n'y apportait point le pallium ; il se retira alors pour quelque temps à La Fontenelle (nota : une maison située dans le village du Vieux-Couësson, est d'ailleurs nommée «maison de l'évêque»), où il fit une ordination, « abiit apud Fontenellam et celebravit ibi ordines » (Dom Morice, Preuves de l'Histoire de Bretagne, I, 739).

A une époque plus rapprochée de nous, le 20 septembre 1658, Mgr Cupif, évêque de Dol, accompagné d'André Linche, évêque de Finibork, en Irlande, visita l'église de La Fontenelle, où il convoqua les paroisses de Saint-Remy et de Rimou. Le lendemain, qui était le samedi des Quatre-Temps, il y conféra solennellement les Ordres. L'évêque de Dol était alors en procès avec son Chapitre ; peut-être était-ce pour cela qu'il ne voulut pas faire cette ordination dans sa cathédrale.

Les Comptes des trésoriers de La Fontenelle (1584-1651) nous apprennent qu'au 16<sup>e</sup> siècle la paroisse allait en procession au Mont Saint-Michel tous les lundis de la Pentecôte, et qu'elle se rendait aussi en d'autres jours à Broualan et à Sougeal ; celui qui sonnait les échelettes à ces trois processions recevait, en 1585, 40 sols par an. Cette même année, on distribua 52 pots de vin à la communion pascale, et l'année suivante 60 pots. Le linge de l'église était alors entretenu avec le chanvre et le lin que filaient les femmes et les filles de la paroisse (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 9 G, 15).

En 1586, La Fontenelle fut visitée et rançonnée par les troupes huguenotes de Montgommery, qui occupaient Pontorson.

En 1639, elle acheta des lettres d'anoblissement en vertu de l'édit de 1577 (M. Maupillé, Notices historiques sur les paroisses du canton d'Antrain).

La Fontenelle fut érigée en succursale en 1803 et Joseph Dory lui fut donné comme recteur ; mais quelque temps après la paroisse fut supprimée et son territoire fut réuni à Antrain. M. Dory la gouverna toutefois jusqu'à sa mort en 1813 ; elle fut de nouveau érigée en succursale en 1820 (Pouillé de Rennes).

« Dans un compte de fabrique, on apprend qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la paroisse de La Fontenelle allait, tous les ans, en procession au Mont Saint-Michel, le lundi des fêtes de la Pentecôte. » Paul Marpillé.

La population de cette commune a fortement diminué depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, époque durant laquelle la commune comptait environ 900 habitants.

## La Toponymie

La terminaison du nom de villages nous renseigne sur la date de création de ces lieux :

- En « é » et « ac » de l'époque galo-romaine : absent à La Fontenelle.
- En « i ère » des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : Les Fraimbaudières, La Hourgandière....
- En « ais » des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : Lourmais, Sarrazinai, La Bigotais...

## La quintaine

Le devoir de quintaine, tel qu'on le trouve le plus ordinairement décrit dans les aveux de la province de Bretagne, était, pour tous les hommes nouvellement mariés en l'an sur le territoire d'une seigneurie ou sur une partie déterminée de ce territoire, l'obligation de se présenter, à lieu et jour fixe, devant le seigneur ou ses officiers, afin de fournir trois courses à cheval contre un poteau de bois, que chaque coureur venait tour à tour heurter, à toute force, d'une longue gaule en façon de lance, dont il était armé.

Si la gaule se brisait dans l'une des trois courses, ou si le coureur se laissait choir de son cheval, il payait une amende de soixante sous.

Autrement, il était quitte. Il n'y avait guère à jouir de ce droit de quintaine que des seigneuries importantes.

Pour en savoir plus : [Henri Sée, Les classes rurales en Bretagne, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution, ABPO, Année 1905 21-4 p 503](#)

## Descriptif du territoire

### Ogée Jean-Baptiste

Ogée (1780 : La Fontenelle ; sur une hauteur ; à 4 lieues 1/3 à l'E.-S.-E. de Dol, son évêché [aujourd'hui Rennes] ; à 9 l. de Rennes, et à 1/2 lieue d'Antrain, sa subdélégation. Cette paroisse est enclavée dans le diocèse de Rennes; elle relève du roi et ressortit à Bâzouges. On y compte environ 900 communicants. La cure est à l'Ordinaire. Son territoire est coupé, à l'est, par la rivière de Couesnon, et se termine aussi à l'est à la forêt de Ville-Cartier. On y trouve des terres assez bonnes, quelques prairies, des landes, et beaucoup d'arbres fruitiers.

### Marteville et Martin

Marteville et Varin (1843) : LA FONTENELLE : (sous l'invocation de saint Samson, évêque de Dol, le 28 juillet) ; commune formée de l'anc. par. de ce nom; aujourd'hui succursale. — Limit. : N. Sougéal ; E. Anrrain ; S. Tremblay, Bazouges la-Pérouse ; O. Bazouges-la-Perouse, Vieuxviel. — Princip. vill. : la Boutelais, la Boulais, la Porte, la Dalimerais, la Roche, Haut-Vaublen, le Chênay, Villeneuve. — Superf. tot. : 1236 hect. 13 a. 62 c., dont les princip. div. sont: ter. lab. 887 ; prés et pat. 334 ; bois 31 ; verg. et jard. 25 ; landes et incultes 98 ; sup. des prop. bât. 9 ; cont. non imp. 50. Const. div. 241; moulins 4 (de la Boissière, deux de l'Angle, de Vaublen, à eau).

Cette commune est traversée de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud est par la route royale n°155, dite d'Orléans à Saint-Malo ; elle est limitée à l'est et dans une partie du sud par le Couesnon. — Géologie : terrain granitique: séparation du granité et du schiste ; schiste au sud. — On parle le français.

## Extrait du registre du curé de La Fontenelle

« Dans l'année 1785, il y eut une sécheresse considérable ; il ne fit point de pluie depuis la Toussaint 1784 jusqu'à la Magdelaine 1785. L'hiver fut sec, il ne tomba qu'un peu de neige qui ne fondit que par le soleil, faute de pluie ; et la sécheresse continua le printemps et l'été. Les seigles et les froments furent assez bons quoiqu'on ramassât très peu de pailles. Les bleds noirs furent assez bons aussi dans ce pays cy, mais ils ne vallurent rien en plusieurs autres. Les avoines perirent presque toutes ; elle vallut 10 l le boisseau, jusqu'à la fin de mars 1786. Le bled noir, dans le même tems, vallut 22 l la somme ; aussi sur la fin dudit mois, le foin valloit à la recolte 120 l la charettée de 15 cens, petit poid ; la paille 24 l le cent. Les chanvres et les lins manquèrent, mais il en vint de Hollande qui coutoit 40 l le cent, petit poid, et du lin 70 l le cent, aussi petit poid. LEBAN, Rr de La Fontenelle ».

## Personnes connues

### Jean LANGLAIS

Né le 15 février 1907 à La Fontenelle, mort le 8 mai 1991 à Paris, est un organiste, improvisateur, pédagogue et compositeur français.

Aveugle dès l'âge de deux ans, il fait des études à l'Institut national des jeunes aveugles de Paris. Il y apprend le violon, le piano, l'écriture et l'orgue avec André Marchal. Il est, pendant 10 ans, organiste titulaire de l'orgue de l'église Saint-Pierre de Montrouge à Paris. Organiste de 1945 à 1987 à l'orgue de la basilique Sainte-Clotilde de Paris. Il enseigne à son tour à l'Institut des Jeunes Aveugles et à la Schola Cantorum. Improvisateur réputé, il fut aussi un compositeur prolifique. Si la musique d'orgue et la musique liturgique constituent la part la plus importante de son catalogue, il consacra une part de son activité à la musique instrumentale et vocale profane.

# Reportage de photographies anciennes



## Sources

Archives en ligne 35

Lien : [ici](#)

Collections Musée de Bretagne

[www.collections.musee-bretagne.fr](http://www.collections.musee-bretagne.fr)

Lien La Fontenelle : [ici](#)

Bretania

Lien La Fontenelle : [ici](#)





La Fontenelle  
Carte d'état major 1820 -1866

# Situation géographique

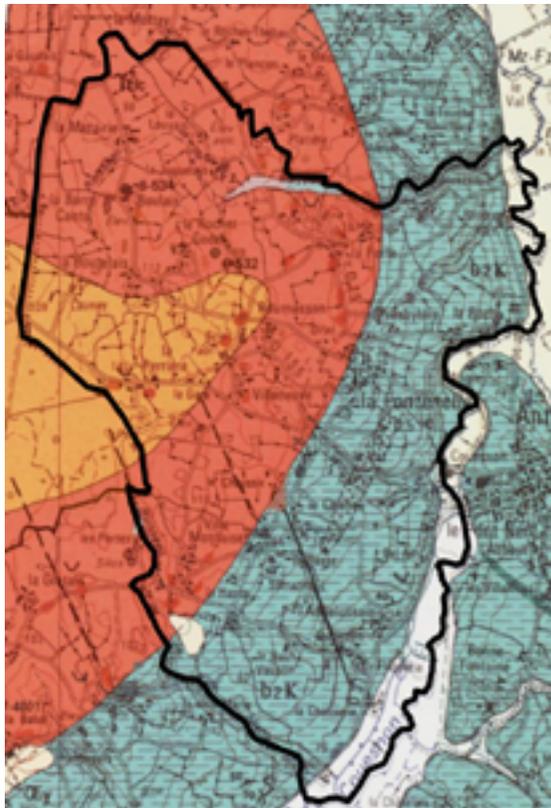
Le territoire de la Fontenelle est limitrophe d'Antrain à l'est, de Bazouges-la-Pérouse à l'ouest ainsi que de Tremblay au sud.

Ce sont les éléments naturels qui dessinent les « frontières » des territoires. Ainsi le Couesnon forme la limite est de la commune alors que les ruisseaux de la Bouessière et de la Ville Marie en forment respectivement les limites nord et sud. La forêt de Villecartier marque sa limite ouest.



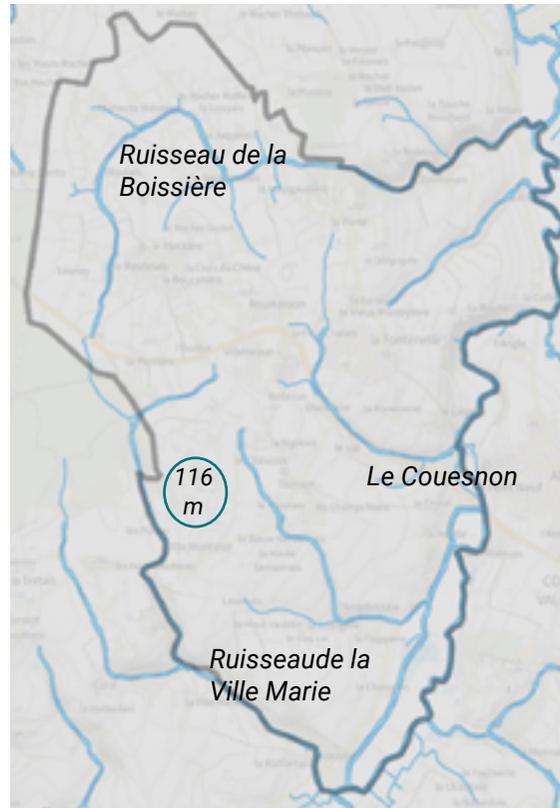
Situation de La Fontenelle - Département d'Ille-et-Vilaine

## CARTE GÉOLOGIQUE



- Schiste
- Granit
- Granit

## RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



Le Couesnon - La Cote



Le Couesnon



Le Couesnon - Bel-air

# Caractéristiques

## LE SOUS-SOL DE LA FONTENELLE

Les matériaux extraits du sol ont influencé l'occupation de l'espace, le développement économique, le bâti rural (roche pour les murs...). Le territoire repose dans sa partie est sur un sous-sol de schiste (versant est et sud) et dans sa partie ouest sur du granit.

## LE RELIEF

L'altitude varie de 7 m à 116 m. La mairie est à une altitude de 81 m.

## L'EAU

De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire dont de nombreux affluents du Couesnon :

Le **Couesnon** est un cours d'eau naturel et un estuaire non navigable de 97.4 km. Il prend sa source dans la commune de Saint-pierre-des-landes au niveau de la commune de Le mont-saint-michel.

Le **Tronçon** est un cours d'eau naturel non navigable de 17.2 km. Il prend sa source dans la commune de Le ferré et se jette dans le Couesnon au niveau de la commune de Val-couesnon.

La **Bouessière** est un cours d'eau naturel non navigable de 5.42 km. Il prend sa source dans la commune de Val-couesnon et se jette dans le Couesnon au niveau de la commune de Val-couesnon.

La **Ville Marie** est un cours d'eau naturel non navigable de 4.29 km. Il prend sa source dans la commune de Val-couesnon et se jette dans le Couesnon au niveau de la commune de Bazouges-la-pérouse.

**Ruisseau les guétumés** est un cours d'eau naturel non navigable de 1.71 km. Il prend sa source dans la commune de Val-couesnon et se jette dans Le Couesnon au niveau de la commune de Val-couesnon.

D'autres petits cours d'eau sillonnent la campagne dont le nom est inconnu :

- Cours d'eau naturel non navigable de 1.47 km et de 2.42 km : ils prennent leur source dans la commune de Val-couesnon et se jette dans Le Couesnon au niveau de la commune de Val-couesnon.

# Types de paysages

Divers paysages et milieux naturels se dégagent sur le territoire, liés à la nature du sous-sol. Deux types de paysages contrastés sont observés, avec des implications sur les types de milieux, les activités économiques et l'occupation du sol :

- Un paysage de plateau avec des parcelles agricoles cultivées et de bocage ;
- Un paysage de cours d'eau et vallées.

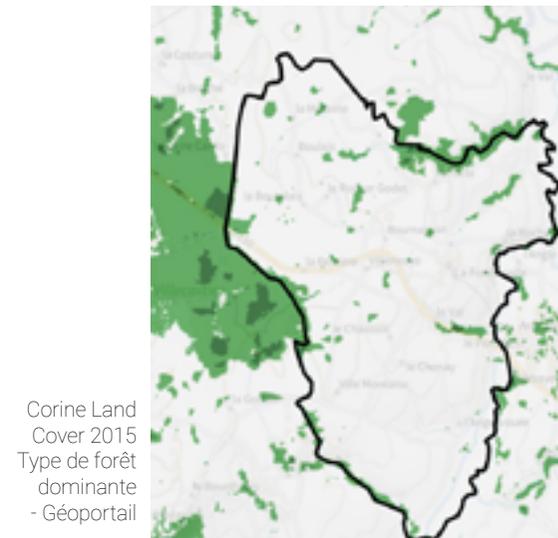
## BOCAGE ET ZONES AGRICOLES

Le sol est en grande partie occupé par des parcelles agricoles destinées à la culture et aux pâturages. Selon l'endroit du territoire, le bocage est ouvert (partie sud) et plus fermée avec des haies venant clôturées les terrains.

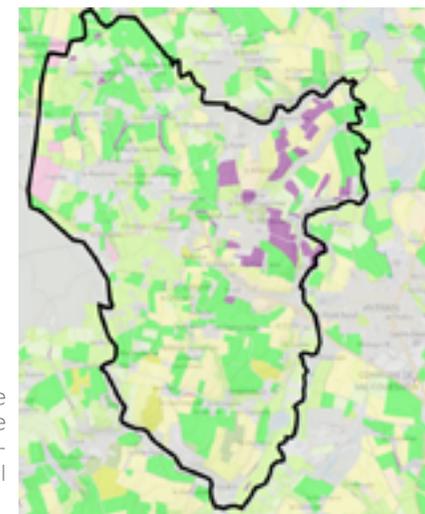


Vue aérienne de La Fontenelle (c) Géoportail

## RÉPARTITION DES BOIS ET DES PARCELLES AGRICOLES



- Feuillus et taillis baie
- Conifères
- Non arboré



- Maïs
- Blé
- Blé
- Forêt/Bois
- Prairie
- Phacélie
- Verger
- Maraîchage



Vers la Chasserie



Près de la Dalimeraie



La Bigotais

# Types de paysages

## VALLÉES

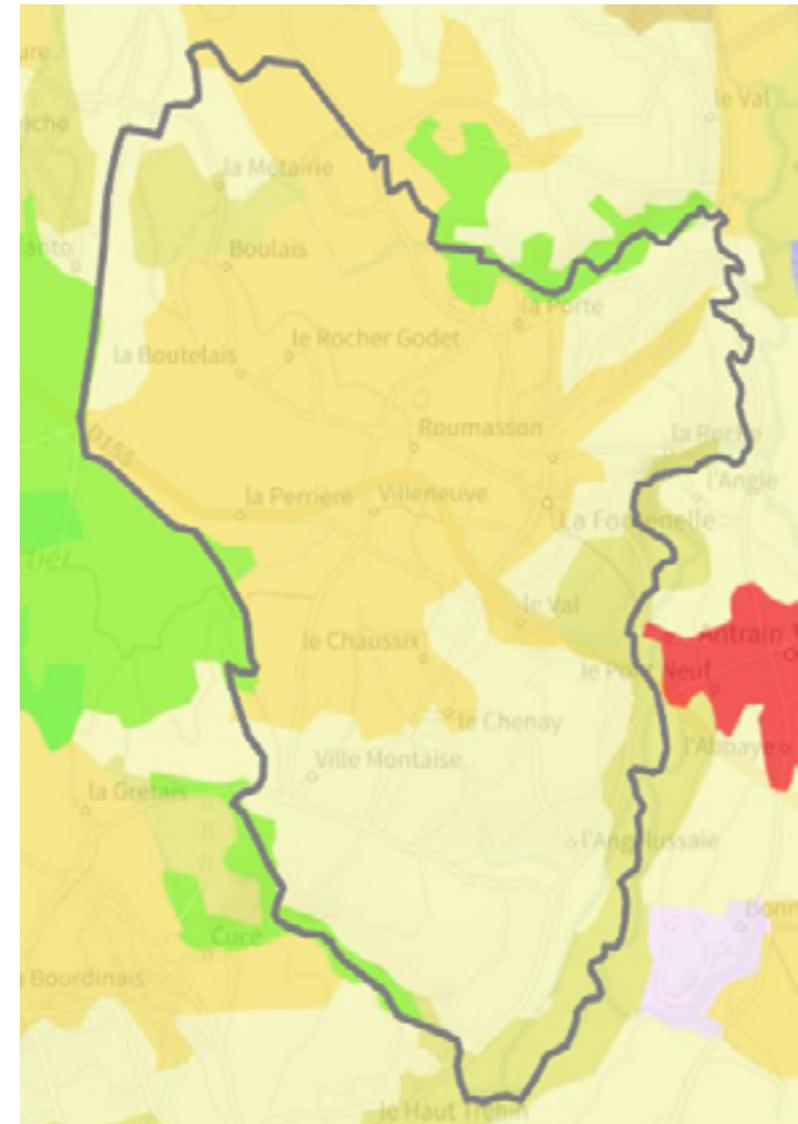
De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire offrant de petites vallées qui sont les parties basses du relief occupées par des prairies humides et les moulins à eau. Les vallons, espaces entre la vallée et le plateau, sont l'endroit privilégié pour l'habitat.

On trouve de nombreux cours d'eau qui traversent le territoire d'ouest en est pour se jeter dans le Couesnon.

## BOIS

L'essentiel des bois se concentre :

- Dans les vallées ;
- Au sud du territoire le long du ruisseau de la ville Marie ;
- Au nord, le long du ruisseau de La Boissière ;
- Des bosquets épars probablement des sites d'anciennes carrières.



La Juquelais



Le Couesnon



La Dalimeraie



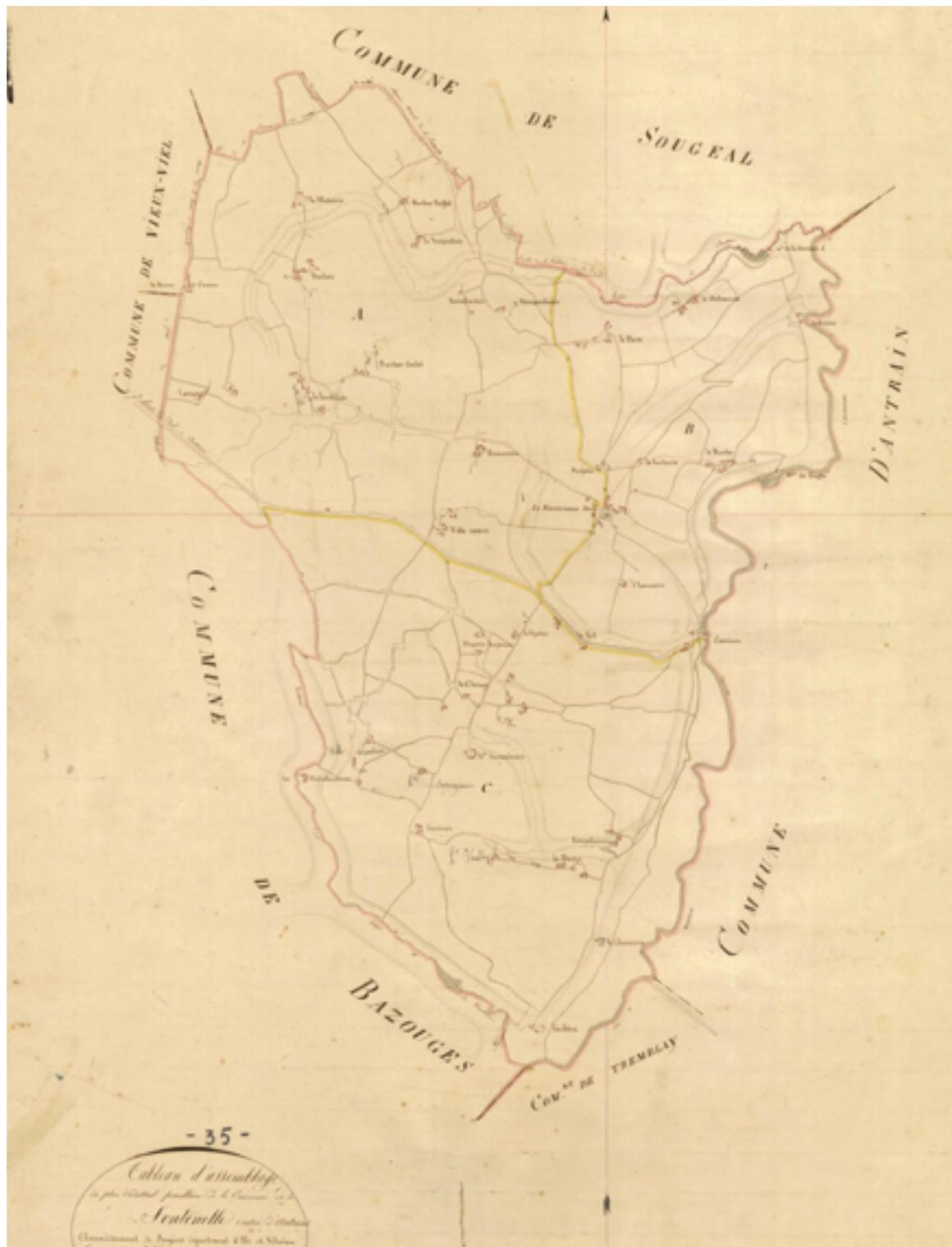
Le Couesnon



La Bigotais



La Cute



Carte :  
tableau d'assemblage cadastre  
napoléonien de 1824

# Le paysage aménagé

AUTOUR DE L'EAU

## MOULINS EN 1824

1 - Moulin à eau La Boissière (Le Vieux Moulin)

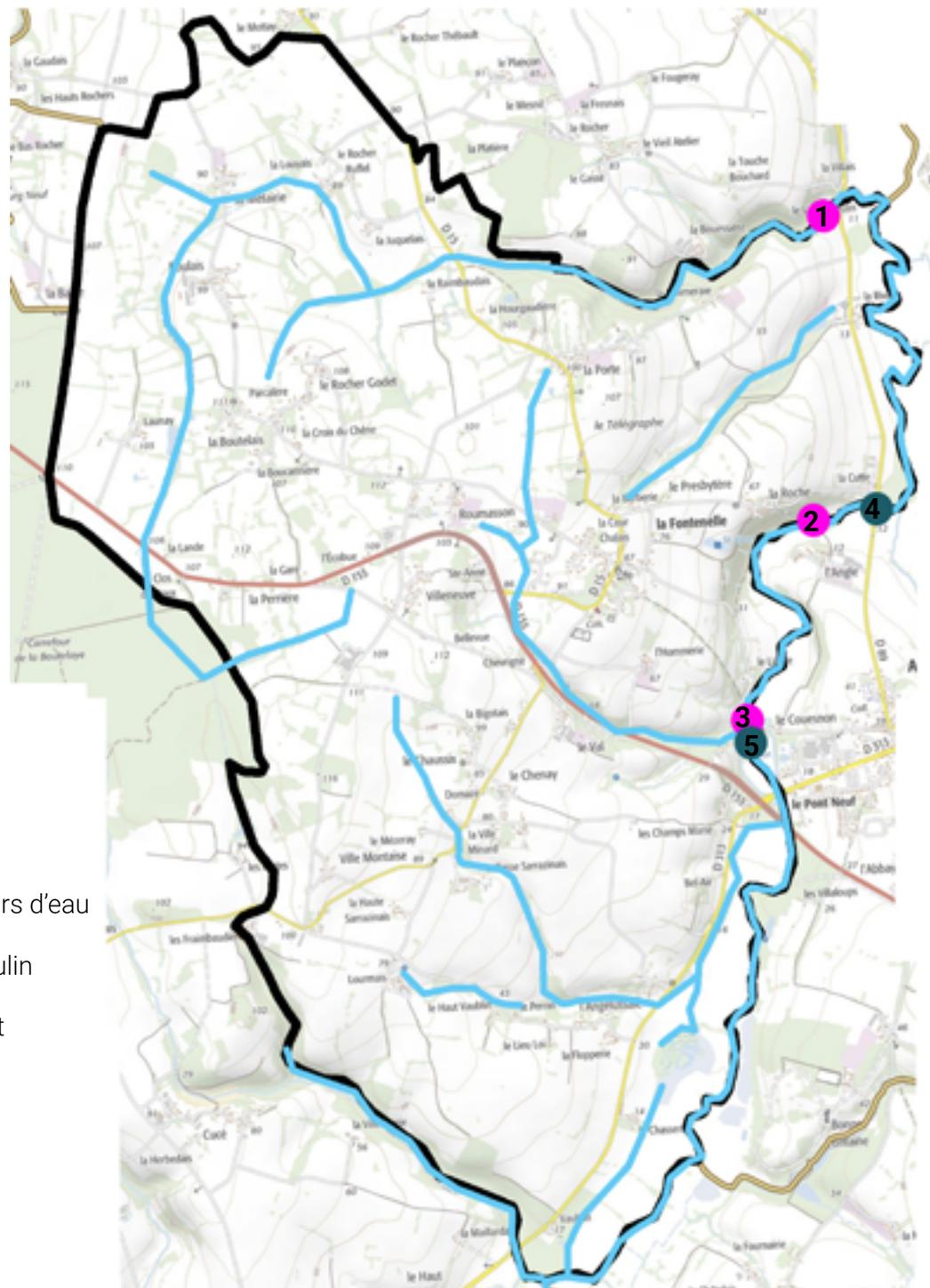
3 - Moulin de l'Angle

2 - Couesnon (Antrain)

## PONTS

4- La Cute

5 - Le Couesnon



# Le paysage aménagé

AUTOUR DE L'EAU



Pont routier - La Cute



Pont du Couesnon



Le Vieux Moulin - Moulin de la Boissière

Moulins à eau sur le Couesnon au niveau du village de l'Angle - Deux moulins situés sur la limite entre La Fontenelle et Antrain  
Source : archives 35



Des éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme autour des éléments naturels et les activités économiques :

## PONT

La construction des ponts a permis le désenclavement des territoires. Quelques ponts avec une maçonnerie en pierres ont été repérés mais sont récents, peut-être du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un autre est plus ancien : le **Pont du Couesnon**.

La réalisation de ce pont est assez difficile à dater. La tradition orale fait remonter la construction de ses arches à l'époque gallo-romaine. Toutefois, il semble plus probable que ce pont ait été élevé à la fin du Moyen Âge à l'emplacement d'un ancien pont remontant à l'époque gallo-romaine. La forme des arches et des piles de celui-ci est d'ailleurs assez proche de celles du Vieux Pont de la ville de Laval qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle et qui a remplacé un gué gallo-romain.

Ce pont était, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le seul à franchir le Couesnon sur l'axe Fougères-Dol. Il est réalisé en matériaux locaux : moellons de schiste et pierres de taille de granite. Il est composé de trois arcs brisés entre lesquels se trouvent des piles possédant des contreforts en forme de prisme.

Site d'un fait historique : en 1793, les troupes vendéennes y affrontèrent les soldats de Marceau à leur retour d'expédition de Granville où devaient aborder des renforts anglais.

En 2019, ce pont est retenu par le loto du patrimoine pour le financement de travaux de restauration du site. Ces travaux devraient intervenir en 2022.

## MOULINS À EAU

La présence de nombreux cours d'eau explique l'existence de quatre anciens moulins à eau : à la Boissière (aujourd'hui lieu-dit le Vieux Moulin), à l'Angle (deux moulins) et au Couesnon.

## MOULIN À VENT

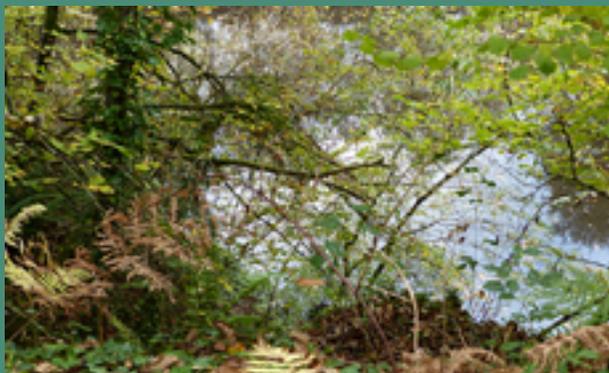
Aucun moulin à vent n'a été recensé, ni mentionné sur les cartes anciennes.

# Le paysage aménagé

## AUTOUR DU SOUS-SOL ET DU SOL



Partie occidentale du pluton de Louvigné-du-Désert au nord de Fougères



Carrière de La Roche - Mise en eau



Carrière de Tremblay (c) Heurtier, 24 mars 1972

## TISSAGE DU LIN ET DU CHANVRE

Le tissage de toiles était une des activités importantes sur ce territoire aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le recensement de 1836 mentionnent encore quelques rares tisserands.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a été remplacée par l'exploitation du granite avec l'ouverture de carrières dans la partie nord de la commune.

**ZOOM :** comme dans l'ensemble du vieux continent, le lin et le chanvre sont employés au quotidien par les habitants de la région. Peu à peu, leur production se développe et des territoires se spécialisent pour nourrir un commerce à grande échelle à destination des pays étrangers. Le lin est employé pour la confection du linge de maison (draps, nappes...), des chemises fines... tandis que le chanvre est utilisé pour les voiles des navires, sacs, cordages, toiles rustiques et vêtements de travail. Ils sont parfois associés à la laine au cours du tissage afin d'obtenir des étoffes confortables appelées berlinges ou berlingues. Le développement de la marine à voile et des échanges internationaux entre pays européens et à destination des nouveaux mondes contribuent à augmenter la demande de toiles de lin et de chanvre.

Dans les campagnes, toutes les mains, des enfants aux adultes, participent à la transformation des fibres à l'une ou l'autre de ses étapes, du semis des graines au filage. Le paysan alterne entre les activités liées à la toile et les travaux de la ferme.

Le tissage est pratiqué soit par des paysans-tisserands, soit par des hommes dont c'est la seule ressource. On estime ainsi à 25 000 le nombre de tisserands en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci peuvent être itinérants ou installés dans un territoire ou une ville spécialisée dans le commerce des toiles, telle que Nantes, Dinan, Fougères, Loudéac, Uzel, Quintin ou Locronan. Il en est de même du métier de tailleur.

## CARRIÈRE DES DE GRANIT

Le territoire est couvert de manière uniforme de nombreux petits bois. Dans certains d'entre eux se trouvent encore des sites d'anciennes carrières de granite, comme par exemple près de La Porte, au nord de la commune où il existait une carrière exploitée jusque dans les années 1970. Un granite de teinte claire affleure à la bordure de la partie orientale du pluton, entre autre à La Fontenelle.

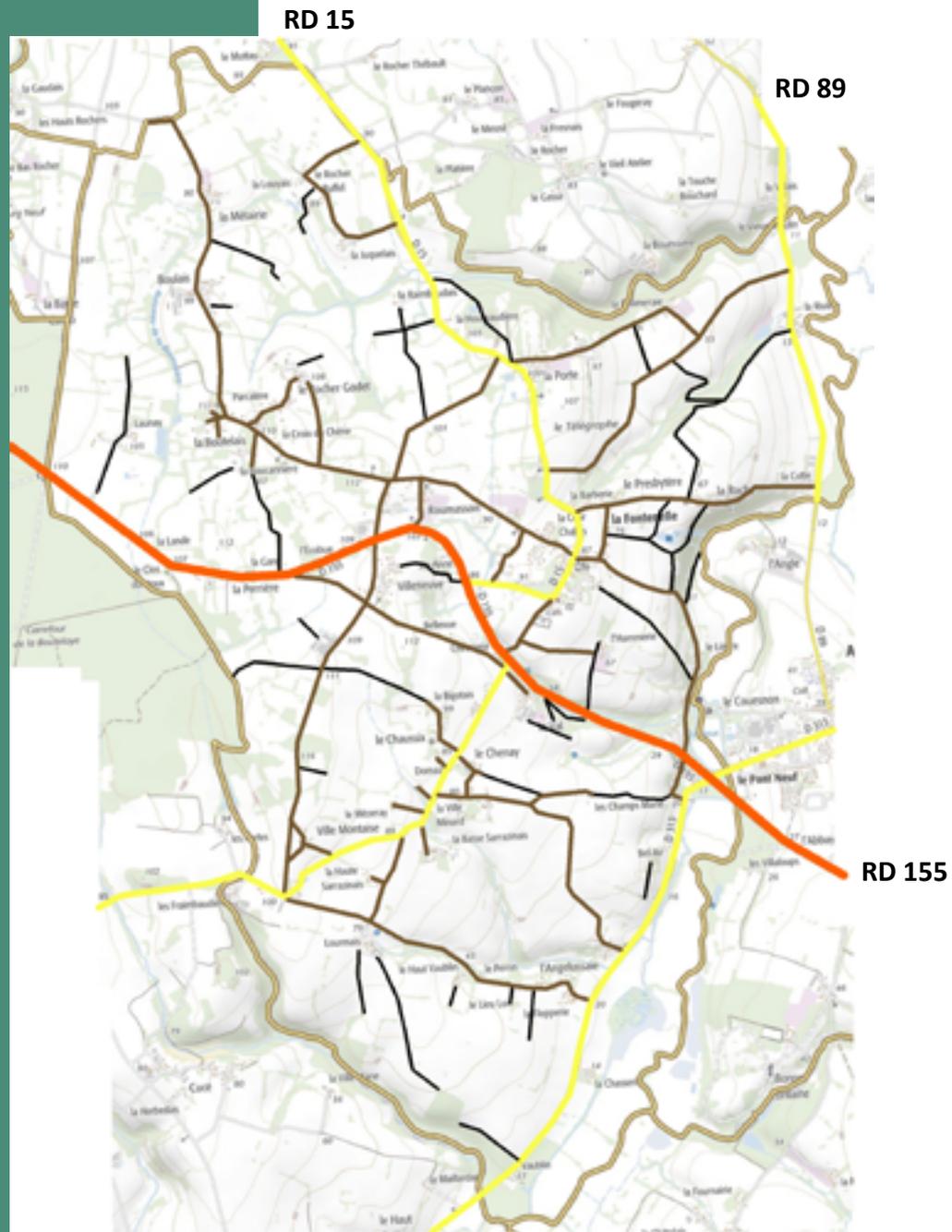
Le granite n'est toutefois pas le seul matériau extrait du sous-sol de la Fontenelle puisque le schiste est présent dans toute la partie sud de la commune.

Le transport du granite de La Fontenelle (à l'extrémité orientale du massif de Lanhélin) se faisait sur le Couesnon, à une période imprécisée, jusqu'à son acheminement par mer vers Saint-Malo.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, au moins six sites sont exploités sur La Fontenelle dont Villeneuve, Villemontaise et La Porte, dernière exploitation à fermer. Le granit servait à la construction de pierres tombales et de trottoirs dont ceux de Paris et Lyon.

# Le paysage aménagé

LES VOIES DE COMMUNICATION



# Le paysage aménagé

## LES VOIES DE COMMUNICATION



Carte géométrique de Bretagne : dédiée à Monseigneur le Duc de Duras, - Jean Baptiste Ogee - 1771



Chemin près de La Boucannière



La Dalimeraie



La Dalimeraie



La Dalimeraie

## LES ROUTES

La partie centrale du territoire est traversée, au sud du bourg, par la Route Départementale 155, ancienne route royale d'Orléans à Saint-Malo.

À partir de 1945, à La Fontenelle, les routes deviennent autrement que des voies empierrées. Ainsi le bourg et certains hameaux se voient moins isolés.

La partie nord-ouest (secteur marécageux) et extrême sud (vallée) sont quasiment dépourvues de voies.

## LES CHEMINS

Chemins d'exploitation, sentiers étroits, le territoire possède un tissu viaire parfois sans continuité et peu dense. Certains sont ouverts à la randonnée.

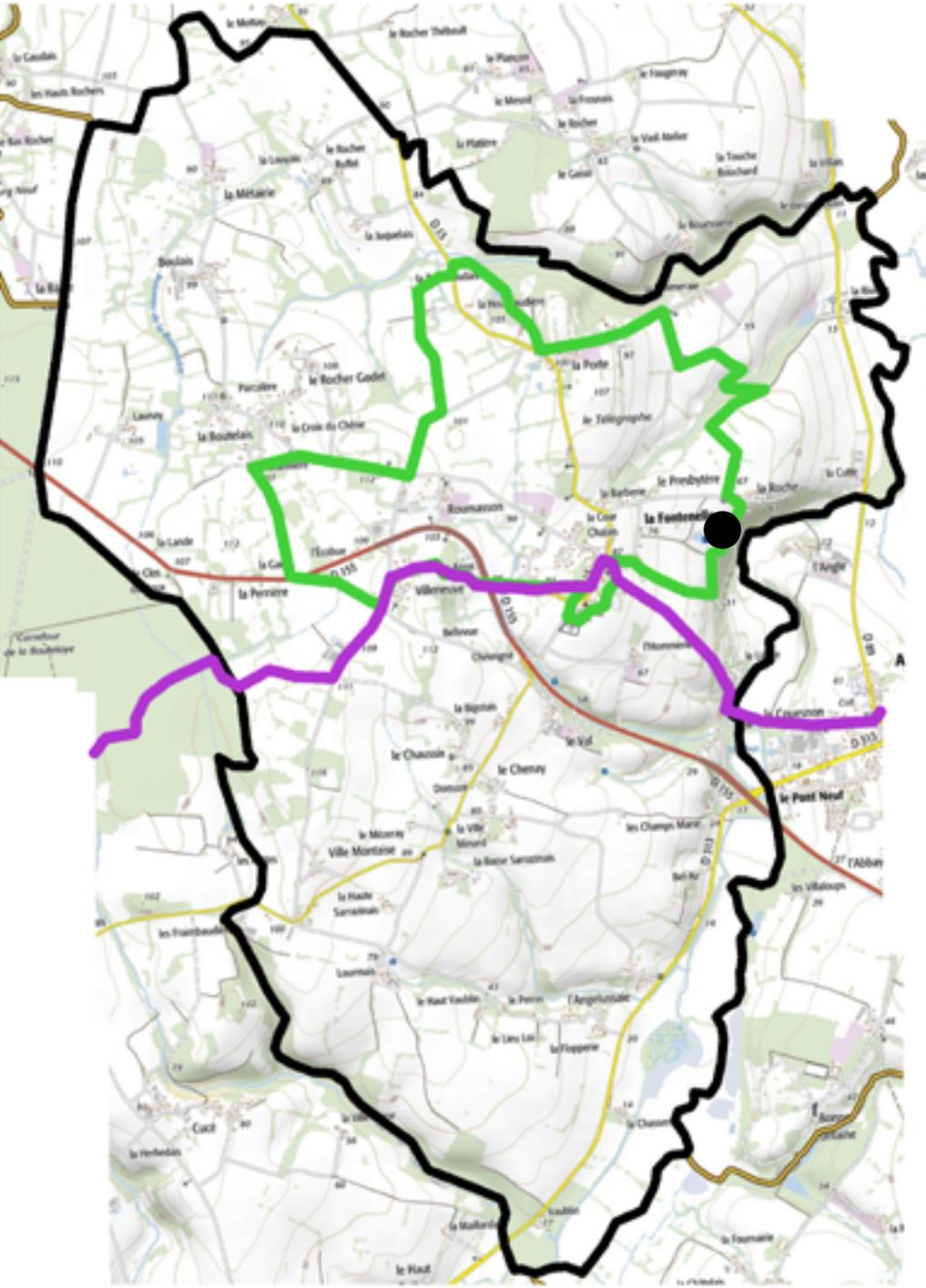


Près de La Porte



Le Chaussix

# Chemins de randonnées

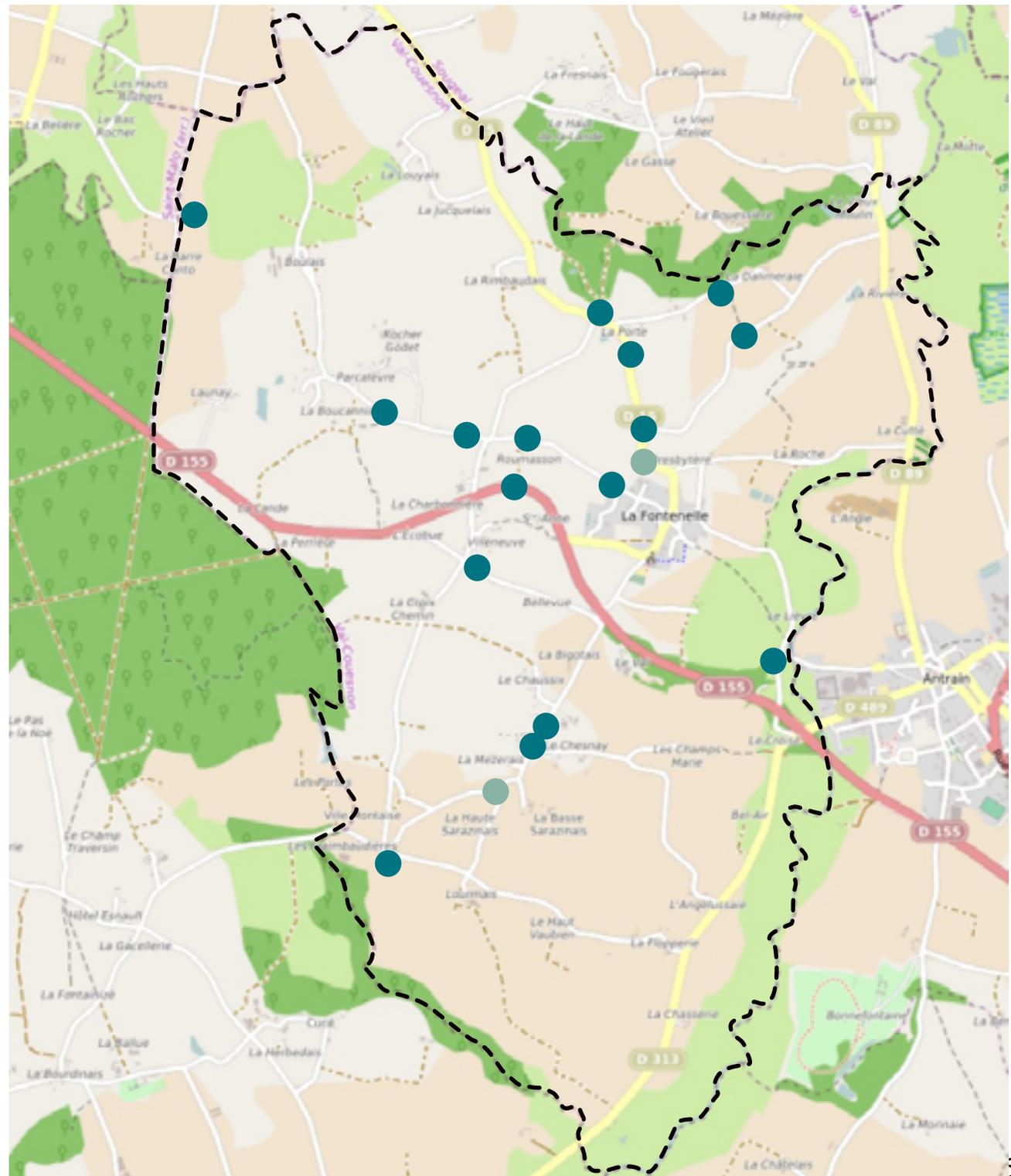


-  GR 37
-  Circuit de La Roche : 8 km - 2h30
-  Bourg

# Le paysage aménagé

AUTOUR DES ÉDIFICES -CROIX ET CALVAIRES

- Croix et Calvaires
- Stèle et grotte



## CROIX ET CALVAIRES



La Sarrazinois



La Croix du Chêne



La Dalimeraie



La Mardelle



Entre Roumasson  
et la croix du chêne

La croix de chemin, de carrefour ou de mission est une croix chrétienne figurée, en bois, en pierre ou en métal. Elle est isolée. Elle prend son essor au IX<sup>e</sup> siècle avec l'art roman et fait office de protection des voyageurs, des mauvaises rencontres, protège des intempéries et des maladies. Les croix de chemins et les calvaires sont érigés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Particulièrement, à cette période, ces structures deviennent des lieux de rassemblements pour prier lors des fêtes religieuses ou pour solliciter la grâce de Dieu contre les fléaux de tout genre.



Roumasson



Domaze



La Barre Cando



La Porte



La Porte



Roumasson

Le paysage de La Fontenelle comporte actuellement 19 croix recensées. Si aucune croix n'est représentée sur le cadastre Napoléonien de 1823, deux sont identifiées sur le « SCAN 50 Historique de 1950 » qui sont la croix de La Porte et la stèle de La Ville Montaise, ce qui ne justifie pas leur datation, car certaines remontent au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces croix sont isolées ou situées en agglomération. Il s'agit toujours de croix de chemin ou de carrefour. Leur orientation n'a pas d'incidence avec les points cardinaux, elles semblent être installées en fonction du chemin, permettant un accès direct. Elles sont pour la plupart en granit, le fût est constitué d'un ou deux blocs et le socle est fait d'un bloc généralement dressé sur toutes ses faces.



La Ville Minard



Le Couesnon



Le Presbytère



Villeneuve



D 155 - Roumasson

### Il existe deux typologies de croix sur la commune :

- La première se caractérise par sa simplicité et son absence de décors. La croix et le fût sont de section carrée avec un simple chanfrein. Cette typologie apparaît dès le XVII<sup>e</sup> siècle.
- La seconde consiste en une croix chanfreinée et « pattée » avec une niche sous la traverse abritant une statuette de la Vierge à l'Enfant, souvent disparue. Le fût est carré, chanfreiné et habillé de boules. Elles peuvent également être ornées d'inscriptions. Cette typologie prend son essor au XVIII<sup>e</sup> siècle et disparaît dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ancienneté de certaines croix est inscrite sur l'ouvrage comme celle de **La Porte** (1633). Parfois, le nom du commanditaire est inscrit comme au **Couesnon** (IHS.1663.CH GALON.RICHECOEUR) ou au **bourg** (1667. IHS. MA MI. AD. MAZURE. (*Prêtre*)). D'autres portent une date plus récente comme à **Villeneuve** (1851), **Domazé** (1893) ou **la croix du cimetière** (1872).

Les Croix en bois datent le plus souvent de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle. Celle de **La Ville Minard** date de 1893 et arbore un travail de qualité avec ses représentations religieuses sculptées sur son fût.



Bourg



Bourg



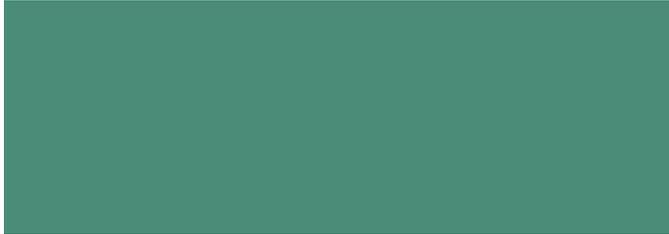
Bourg



Bourg

## LA STÈLE DE LA VILLE MONTAISE

Elle rend hommage au courage de trois soldats polonais : Gorski Edmund, Pfasinki Jan et Juszcak Josef. Le 18 juin 1940, un groupe de combattants polonais tente de rejoindre la forêt de Villecartier pour s'y mettre à couvert, mais ils sont rattrapés sur les hauteurs de Ville Montaise par les engins blindés de l'armée allemande. Les trois soldats resteront en embuscade et feront face à l'ennemi dans un combat retardataire mais inégal. Ils y laisseront la vie.



## LA GROTTTE PRÈS DU VIEUX PRESBYTÈRE

La grotte a une symbolique forte dans les esprits. Depuis nos origines, ces lieux attirent notre curiosité. En effet, la grotte ou la caverne sont des lieux naturels considérés, bien souvent, comme la porte souterraine du monde et deviennent ainsi des lieux spirituels et mystiques. Ce sont des sanctuaires naturels tout comme « [...] les fleuves, les sources, les forêts, le sommet des montagnes, les lacs ou le simple bouquet d'arbres sur un rocher, on doit penser que les cavernes et grottes sauvages font partie de ces sites créés par la nature, sans l'intervention humaine, et qui sont porteurs de mystère ».

Ces sites sont souvent mis en relation avec le monde divin. En fait, la grotte est perçue comme un espace de transition entre le monde connu et l'inconnu. De plus, l'expérience reliée à la visite d'une grotte peut désorienter les sens. Différentes odeurs et hallucinations auditives peuvent être scientifiquement explicables, mais être considérées comme une présence divine par les anciens. C'est d'ailleurs ce qui explique que les sites oraculaires sont fréquemment des grottes aussi bien naturelles qu'artificielles. On peut alors comprendre la fascination que provoquent ces lieux et les symboliques religieux qu'ils induisent.

Aussi, la construction de grottes votives a pris un réel essor au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, certainement liée à l'apparition de la Vierge à Bernadette Soubirous en 1858 à Lourdes, ou sera édifiée une grotte en remerciement.

D'après les explications des habitants, la grotte de la Fontenelle aurait été construite à la fin de la Seconde Guerre mondiale, par les habitants, afin de demander à la Vierge « que les prisonniers reviennent vite ». Cette grotte démontre l'importance religieuse encore prégnante au XX<sup>e</sup> siècle sur ce territoire.



3

LE CENTRE-BOURG

La Fontelle

Val-Couesnon



# Caractéristiques



Vue du bourg depuis le Chaussix



## IMPLANTATION DU BOURG

Le bourg de la Fontenelle est situé sur une hauteur. Il s'est implanté à l'ouest du Couesnon. Entre les deux, le dénivellement est très important sur peu de mètres.

## VOIES DE COMMUNICATION

La RD 15 traverse le bourg dans son centre sur un axe nord-sud. Le bourg a longtemps été mal desservi par le réseau routier, même si la grande route royale passait à plusieurs mètres au sud. Cela peut expliquer son développement urbain assez lâche et la préservation de son ambiance.

## POINTS DE VUE SUR LE BOURG

Près de la salle des fêtes, au bout d'une prairie, un point de vue permet d'observer le paysage des alentours.



Vue aérienne - Géoportail

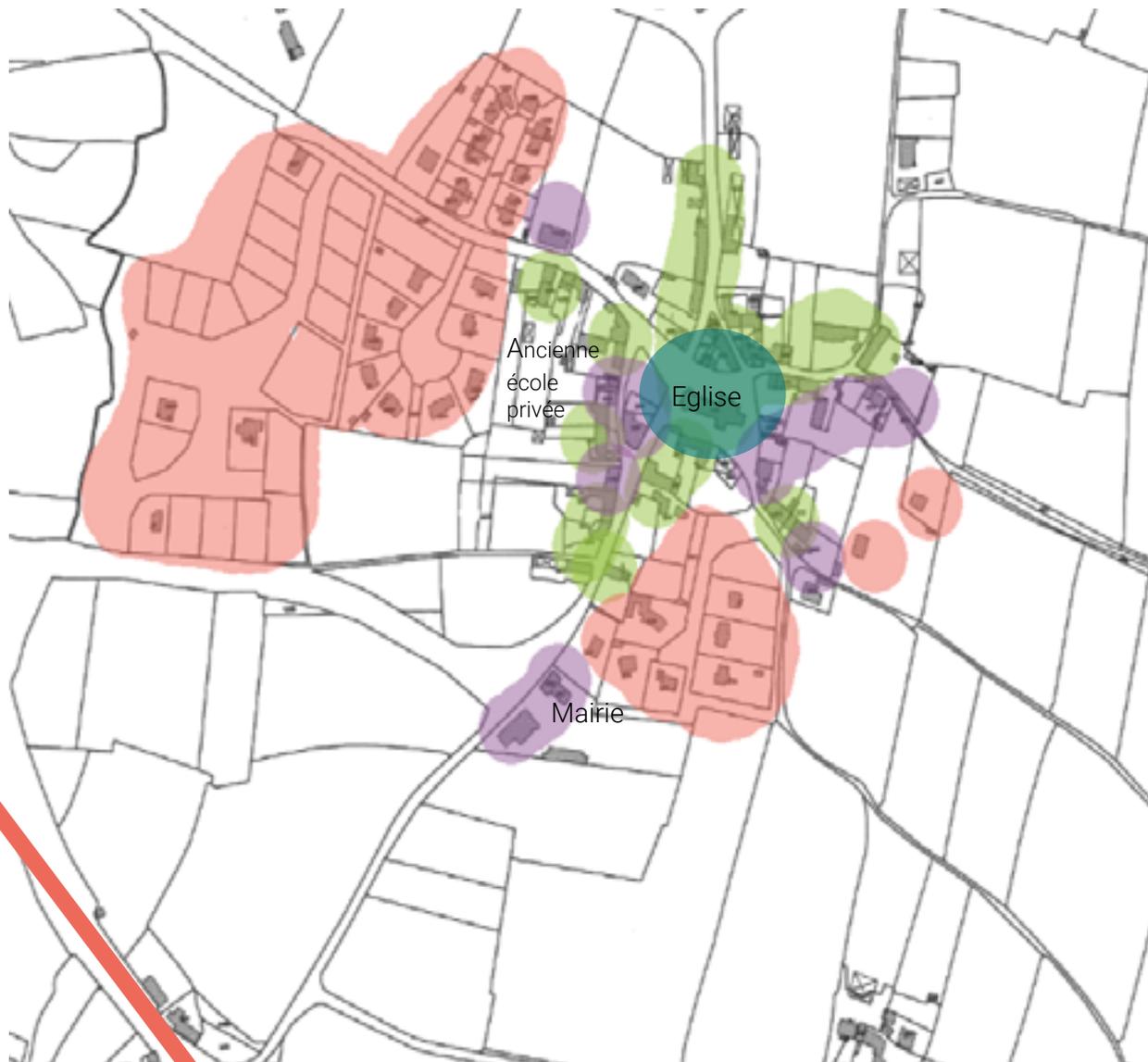


Carte IGN - Géoportail



Entrée ouest du bourg de la Fontenelle - Rue de Chevigné

# Schéma urbain



Route départementale 155  
- Ancienne grande route de  
Dol à Antrain

## LE PÔLE CENTRAL

Le centre du bourg est marqué par l'église et la grande place aujourd'hui un parking. De là, les routes départementales et communales partent en étoile.

## LES ZONES BÂTIES ET L'ESPACE PUBLIC

Le bâti le plus ancien, antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle, est dispersé dans le bourg. Il forme des îlots autour de l'église.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les rues se forment avec la construction de nouveaux bâtiments en front de rue. Ils viennent combler des zones creuses ou sont construits en périphérie comme la mairie-école.

Après 1945 et jusqu'à aujourd'hui, le bourg se développe avec des lotissements. Ils sont facilement repérable sur le cadastre par une maison érigée en milieu de parcelle et non mitoyenne. Ce type de construction continue son étalement aujourd'hui.

-  Centre ancien avant mi-XIX<sup>e</sup> siècle
-  Développement urbain fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle
-  Développement urbain après mi-XX<sup>e</sup> siècle
-  Place
-  Zone bâtie

# Schéma urbain

## COMPOSITION ET ÉVOLUTION

### COMPARAISON DU CADASTRE DE 1823 ET L'ACTUEL

En comparant les cadastres d'époques différentes, le bourg présente une physionomie identique.

L'urbanisation du village a très peu évolué depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1823, lors de la réalisation du premier cadastre de la commune, le village était déjà relativement développé. Il comptait presque autant de constructions qu'aujourd'hui et l'implantation de ces dernières, autour de l'église, formait et forme toujours un village de type « ecclésial ».

La grande place située à l'ouest de l'église existait en effet déjà à cette époque. Quelques constructions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle sont venues depuis cette époque augmenter le bourg. Il s'agit entre autres de la mairie-école et de la maison à boutique qui se trouve au sud de la place qui abrite toujours un commerce.

Seul un lotissement est venu s'implanter à la fin du XX<sup>e</sup> siècle au nord-ouest du bourg.

De nombreux autres commerces existaient selon toute vraisemblance dans le village : café, épicerie...

Certaines constructions du village sont très anciennes, comme l'une des maisons situées au nord de l'église dont le décor des baies (accolades, fleurons...) évoque le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le presbytère de la Fontenelle était situé à quelque distance au nord du village. Cette position excentrée par rapport à l'église et aux constructions du village est pour le moins étrange. C'est près de ce presbytère que se trouvait la fontaine saint Samson.

Un ancien manoir probablement du XVI<sup>e</sup> siècle arborde toujours sa magnifique double porte, l'une cintrée à deux rouleaux avec des bubons et l'autre à linteau droit chanfreiné.

En 1823, le cimetière était encore autour de l'église, il a été transféré au sud-est du village à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

| Cadastre actuel |



| cadastre napoléonien de 1823 |



# Dénombrement de la population

Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont numérisé les recensements de la population. 1836 est l'année du premier recensement.

Le dénombrement nominatif de 1851 affine les données et nous livre plusieurs informations. Ainsi dans le bourg sont comptés 145 habitants répartis dans 34 maisons pour 34 ménages. La population totale est de 1 205 habitants.

Parmi les professions mentionnées dans le bourg, nous rencontrons :

- Maréchal, cultivateurs et cultivatrices, journaliers et journalières, fermiers et fermières cultivateurs ;
- Tailleurs d'habits, couturières, tisserands ;
- Cordonnier ;
- Propriétaire rentier, propriétaire cultivateur, propriétaire cantonnier, propriétaire charron ;
- Charpentiers, meunier, apprenti menuisier ;
- Tailleurs de pierre ;
- Tonnelier ;
- Domestiques ;
- Mendiant ;
- Trois institutrices ;
- Vicaire, curé.

**RÉCAPITULATION DE L'ÉTAT CIVIL**  
PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.

NOMBRE PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.						NOMBRE PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.						
QUARTIERS, VILLAGES OU HAMEAUX.	RUES.	DES HOMMES				EN TOTAL	QUARTIERS, VILLAGES OU HAMEAUX.	RUES.	DES FEMMES			
		DE 15 ANS	DE 15 ANS	DE 15 ANS	DE 15 ANS				DE 15 ANS	DE 15 ANS	DE 15 ANS	DE 15 ANS
1		25	26	36	87	145						
Report.....												
		25	26	36	87	145						

**RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.**

RÉCAPITULATION DES PROFESSIONS.

Craudes divisions communales.	RÉCAPITULATION DES PROFESSIONS (1)			RÉCAPITULATION DES PROFESSIONS.			NOMBRE DES PROFESSIONS	TOTAL
	NOMBRE	PROF.	TOTAL	NOMBRE	PROF.	TOTAL		
<b>1<sup>re</sup> Agriculture.</b>								
Propriétaires cultivateurs.....	11	11	11					
Fermiers.....	1	1	1					
Journaliers.....	1	1	1					
<b>2<sup>e</sup> Industrie et commerce.</b>								
Industriels.....	1	1	1					
Commerçants.....	1	1	1					
<b>3<sup>e</sup> Professions libérales.</b>								
Professeurs.....	1	1	1					
Avocats.....	1	1	1					
<b>4<sup>e</sup> Divers.</b>								
Individus sans profession.....	1	1	1					
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>145</b>

**OBSERVATIONS GÉNÉRALES**

Année le présent tableau de la population normale au municipal de la commune de *Le Bourgneuf* est de *145* habitants, savoir : Population agglomérée *145* Population épars *0*

Le Maire, *A. Gauthier*

# Les éléments architecturaux majeurs

## L'ÉGLISE SAINT-SAMSON

Un édifice primitif se trouvait déjà à cet emplacement, avant que la première église paroissiale soit construite au XVI<sup>e</sup> siècle. Son saint patron est saint Samson. Les seigneurs de Vaublain, de la Bouëxière et des Portes y avaient prééminences dont les armoiries étaient visibles en 1782, au-dessus du maître-autel. Une chapelle dédiée à saint Julien, aujourd'hui disparue, se développait au nord du chœur.

Aujourd'hui, l'église se compose des chapelles, bâties vers 1787 pour celle au sud et 1840 pour la seconde, de la tour datée de 1859 et de la nef surélevée en 1872. Le transept et le chœur sont les seules traces de l'ancienne construction du XVI<sup>e</sup> siècle. Le sol de l'église est en grande partie réalisé avec les pierres tombales de l'ancien cimetière. Certaines dalles remontent du XVI<sup>e</sup> siècle comme celle du recteur André Hubault décédé en 1562.

L'ancien cimetière est marqué par une croix à croisillon du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il se trouvait dans l'enclos paroissial détruit en 1948.

Le retable de l'église date du XIX<sup>e</sup> siècle et comporte des éléments du XVII<sup>e</sup> : colonnes torsées, pots à fleurs, éléments de frise. Le tableau central est une copie de J. Andrée de 1741, dont l'original est conservé dans l'église paroissiale Notre-Dame-du-Chapelet de Bordeaux. La statue de saint Pierre date du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Ce bâtiment est figuré sur le premier cadastre Napoléonien de 1823. Déjà, ce lieu portait le nom de « Le Presbytère » et était composé de deux groupes de constructions, un à l'est et l'autre à l'ouest, comme aujourd'hui. L'ancien presbytère correspond au groupe de bâtiments le plus à l'est.

Son origine remonte à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, deux dates sont présentes à l'intérieur sur les linteaux de cheminées : 1655 et 1687. Les caractéristiques architecturales sont propres à cette période. La toiture à croupes, les percements ne sont pas organisés selon des travées, affirme cette datation. Ce bâtiment était alors le presbytère de la commune. Le fait qu'il soit relativement excentré du bourg paraît étonnant, mais ce cas n'est pas unique. Sous l'escalier intérieur, se trouve une source matérialisée par la pompe à l'extérieur. Il s'agit, selon la tradition orale, de la fontaine Saint-Samson. Selon une légende, saint Samson (évêque de Dol), lors d'une période de forte sécheresse, aurait fait jaillir de l'eau en enfonçant sa crosse dans le sol.



# Les éléments architecturaux majeurs

## LE CIMETIERE

Ce grand espace autour de l'église, aujourd'hui matérialisé par un sol goudronné, était l'ancien cimetière comme nous le montre la photographie ci-dessous.

La croix trônait au coeur de cet espace. Elle est restée figée encore aujourd'hui à son emplacement d'origine.

Dans le registre tenu par le curé, en 1713, on trouve : « *En cette présente année furent plantés onze pommiers dans le cimetière de La Fontenelle. Dieu les conserve et ceux qui les ont plantés. Amen* ».

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'inhumation dans les églises n'est plus recommandée. Un arrêt du Parlement de Bretagne du 2 octobre 1741 rappelle l'interdiction d'inhumer dans les églises et les chapelles, au moment où une épidémie de dysenterie provoque quatre-vingt mille décès dans la province. Puis en 1776, une déclaration royale interdit les sépultures dans les églises pour lutter contre l'insalubrité. Le parlement de Bretagne relaie les modalités sur le territoire de la province. Ainsi, les corps sont ensevelis autour de l'église. Un décret du 12 juin 1804 formalise l'organisation des cimetières. Comme la quasi-majorité des cimetières, celui-ci a été transféré en retrait des habitations du bourg.



## LE MOMUNEMENT AUX MORTS

Sa structure est composée d'un pilier commémoratif et d'un obélisque sur socle. Il est orné d'une croix latine pattée et de décorations militaires (croix de guerre). Une inscription est gravée « EN MÉMOIRE DES ENFANTS DE LA FONTENELLE TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR ».

### ZOOM :

Avec le monument aux morts, on « nomme » les victimes : on leur accorde ainsi une identité propre de soldat et d'homme, c'est-à-dire qu'on affirme à la fois la personnalisation de chaque sacrifice et la solidarité de tous les citoyens-soldats. Ces longues listes de noms gravées sur la pierre des monuments portent cette dualité mémorielle : l'identification exhaustive, individuelle et nominative de chaque mort au combat et, parallèlement, une commémoration collective du conflit, via le symbole de la liste, de l'énumération.

Face à la tragédie de la Grande Guerre et aux millions de vies qu'elle fauche sur son passage, une demande mémorielle naît assez tôt en France, dès la moitié du conflit. Pour y répondre, la loi du 27 avril 1916 prévoit la création d'un diplôme d'honneur des militaires morts pour la patrie, celle du 25 octobre 1919 lance le recensement des disparus de chaque commune de France. Le monument aux morts est avant tout une tentative de donner un « sens » à la mort de 1,3 million de jeunes hommes sur le champ de bataille.

La puissance mémorielle du monument aux morts tient aussi à sa capacité à occuper l'espace, à déployer une mémoire tentaculaire en France. De 1918 à 1925, 30 000 monuments sont construits. Par la loi de finances de 1920, l'Etat subventionne la construction des cénotaphes.



# Les éléments architecturaux majeurs

## LES ECOLES

Avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, La Fontenelle n'avait pas d'école malgré la présence de trois institutrices mentionnées dans le recensement de 1851.

Avec les lois sur l'instruction, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des bâtiments sont construits pour accueillir les jeunes écoliers.

Ainsi une **mairie-école** voit le jour et sert à la fois aux services scolaires et administratifs. Le bâtiment principal abritait la mairie et le logement des instituteurs. Le bâtiment à l'arrière, en équerre, accueillait la salle de classe. Il s'agissait de l'école publique des garçons.

Dans sa session d'août 1859, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine demande, pour raison d'économie, que soient réunies dans le même édifice la mairie et la maison d'école. Le vœu du Conseil Général est satisfait et, à partir de 1860, tous les projets neufs se plient à cette condition

Une **école publique des filles** a été construite à quelques mètres de la mairie. Aujourd'hui le bâtiment accueille la salle des fêtes.

Une **école privée mixte** quant à elle, a été édifiée au centre du bourg.

## ZOOM :

La notion d'architecture scolaire apparaît en tant que telle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement des maisons d'école sous la loi Guizot et l'apparition de guides de référence sur la construction des écoles.

L'arrivée de Jules Ferry au gouvernement, en 1880, constitue un tournant pour l'architecture scolaire, au primaire comme au lycée.

Pour les écoles, le nombre d'élèves double en dix ans, et les constructions font de même. Il relance alors la commission des bâtiments des lycées et collèges, en même temps qu'il propose de nouveaux guides pour la construction des écoles primaires.

En parallèle, les prises de conscience de la fin du siècle concernant les scolioles et les myopies poussent les architectes à dessiner des bâtiments où l'éclairage et le mobilier sont repensés pour améliorer la santé des enfants. Les salles sont imaginées pour faire circuler l'air à travers la pièce : de grandes fenêtres sont positionnées pour apporter de la lumière d'un côté de la salle

Le type de mobilier est également repensé. Il peut désormais s'adapter aux différents âges et tailles des élèves. Ce mobilier ainsi que l'éclairage, conditionnent l'architecture des espaces. De même, l'extérieur est repensé avec les préaux puis plus tard les sanitaires dans la cour.



# Les éléments architecturaux majeurs

## LES COMMERCES

Quelques commerces existaient dans le bourg ainsi qu'en témoignent les devantures de boutiques encore existantes et les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle.



## LES ATELIERS

Quelques petits bâtiments parsèment le bourg comme l'ancienne forge. Ils ont conservé leurs devantures commerciales : porte encadrée de deux fenêtres.



## MAISONS DE CARRIERS

Dans le bourg, de petites maisons composées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier avec une lucarne, bordent la grande place. Il pourrait s'agir de maisons d'ouvriers carriers.



# Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire.

## MAISONS DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

La datation de ces bâtiments est indiquée par la forme des ouvertures : arrondie ou autre recevant des décors (chanfrein, accolades, blason...).

L'ordonnement des ouvertures sur la façade se fait selon l'organisation intérieure du bâtiment. Ainsi une impression d'asymétrie se dégage.

Le bâti est intégré dans son environnement (pente, orientation au sud, pas ou peu d'ouvertures au nord).

## MAISONS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ET DU PREMIER QUART DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les voies de communication se développent. Ainsi le bourg de La Fontenelle voit s'élever le long des routes principales un bâti aux caractéristiques de cette époque.

Ce sont des habitations influencées par l'architecture urbaine avec des constantes de styles caractéristiques qui se maintiendront tout le XIX<sup>e</sup> siècle avec un essor important vers le 3<sup>e</sup> ¼ du siècle et qui se prolongeront même au début du XX<sup>e</sup> siècle, provoquant une certaine uniformisation des bourgs bretons :

- . Volumétrie et mitoyenneté du bâti ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constituée d'un rez-de-chaussée + étage + comble ou maison à rez-de-chaussée+comble sur 1 ou 2 niveaux et 2 ou 3 travées ; lucarne le plus souvent en décalée des travées ;
- . Composition symétrique des façades entre travée et niveau ;
- . Encadrement des baies en granit et linteau en granit, chainage des angles en granit ;
- . Présence d'une lucarne pour éclairer le comble.



# Détails architecturaux et décors

## LES VOILETS

Certaines ouvertures ont conservé leurs volets : éléments en bois peint qui égayent la façade.

## LA FORME DES OUVERTURES

Toutes plus hautes que larges. Selon les époques, la forme se dessine différemment : XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, cintrée et à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, linteau droit.

## LES LUCARNES

La lucarne est l'ouverture, emprise dans la toiture et au fil du haut du mur de la façade. Elle permet l'accès aux combles ou grenier par l'extérieur.

## LES MENUISERIES ANCIENNES

Quelques modèles d'anciennes portes et fenêtres jalonnent les rues de La Fontenelle. Leurs dessins sont des éléments à conserver et à reproduire à l'identique lors de travaux.

## LES ENDUITS

L'idée que les façades des maisons en pierres doivent être laissées en pierres apparentes est fautive. Certaines maisons sont prévues pour être enduites d'un mortier de chaux, sable/terre. L'indice : les pierres d'encadrement des ouvertures et de chaînage des angles sont en saillie du mur.

## LA FERRONNERIE

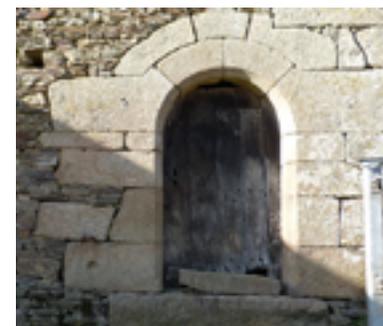
La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural et urbain comme les garde-corps au balcon.

## LES SOUCHES DE CHEMINÉE

La souche de cheminée est l'élément le plus haut de la maison et fait partie intégrante de la construction.

## LES PUIITS - LA POMPE À EAU

LES NICHES À VIERGE voir plus loin



# Environnement paysager

## DES ÉLÉMENTS PARTICIPENT À LA CRÉATION D'UNE AMBIANCE RURALE :

Les entrées de bourg marquées par la hauteur des arbres à essences locales : relief, arbres de hauts jets, bords de routes enherbés.

Certains éléments du bâti comme les murs de clôture et murets structurent l'espace et offrent un cheminement intimiste dans des ruelles.

Les aménagements de voirie sont traités de manière très routière (larges voies goudronnées jusqu'au pied de murs) comme les abords de l'église ou le grand parking servant de place. Privilégier les traitements simples et sobres, tout au même niveau route/trottoir avec des matériaux autre que le bitume ou dalles, sans trottoir avec des zones enherbées et des vivaces pour diminuer les coûts et le temps d'entretien.

Les espaces enherbés : les jardins privés, les jardins publics sont à encourager. Conserver la présence de l'arbre qui accompagne le bâti (place, entrées du bourg, séparation douce entre le centre ancien et les lotissements...).



## LES ACTIONS À PRIVILÉGIER :

Les abords des maisons : une liaison douce entre le domaine privé et public (végétaux aux pieds des murs en plantation en pleine terre, arbres ...) et non des bacs ou pots de fleurs trop artificiels.

Les rues/ruelles ponctuées de vivaces, et de zones enherbées coupent l'effet trop minéral ou cachent les éléments architecturaux disgracieux. L'idée est de faire entrer la nature dans le centre-bourg dans l'esprit « bourg-jardin ».

Le traitement des espaces publics et voirie : il faut éviter les matériaux de couleurs différentes dont le rendu est trop sophistiqué.

Les clôtures doivent être sobres : soit un muret et grille de fer quand ils existent ou des végétaux avec une barrière en bois peint.

Supprimer les bâches qui appauvrissent le sol et à un impact visuel négatif.

Installer des bancs.



4

LES VILLAGES

La Fontenelle

Val-Couesnon

# Implantation et morphologie

## DÉFINITION DU VILLAGE

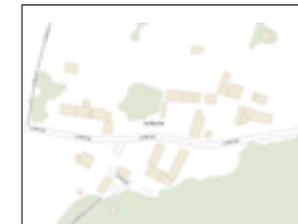
Un village est une agglomération d'habitations en Bretagne que l'on désignerait ailleurs sous l'appellation de hameau ou lieu-dit. L'unité de vie sociale est davantage, sous l'Ancien Régime comme dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, le « village » c'est à dire un hameau souvent composé de quelques maisons, plutôt que la paroisse, ou sous sa forme civile à partir de la Révolution, la commune.

## IMPLANTATION DES VILLAGES

Comme le montre la carte ci-contre, l'habitat se construit non loin des cours d'eau, sur un flanc de vallon ou le long d'une grande route ou du pont du Couesnon.

## MORPHOLOGIE

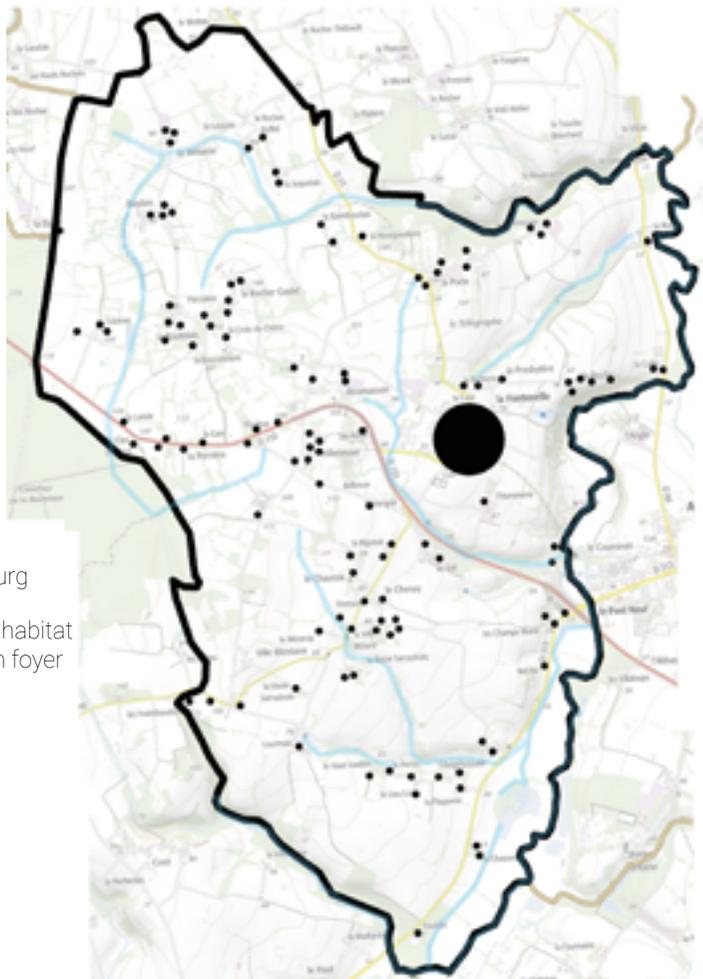
Il existe plusieurs villages importants à la Fontenelle, notamment ceux de la Roche, la Chesnay, la Porte qui regroupent plus d'une dizaine de constructions. L'habitat à La Fontenelle est plutôt regroupé sans pour autant être imbriqué. Il peut être éclaté comme à La Boutelais, Bellevue. Seul les moulins et manoirs sont isolés (la Rivière, Vaublin, Lourmais, Le Vieux moulin...).



La Roche

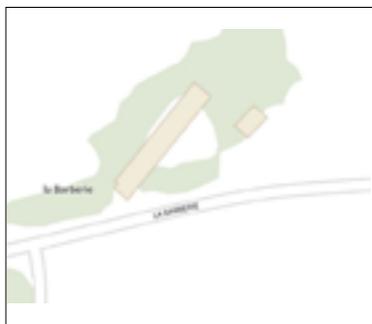


Le Chesnay



- Bourg
- Un habitat - un foyer

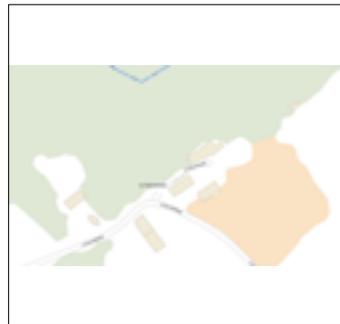
## MOPHOLOGIES



La Barberie



La Basse Sarrazinais



La Dalimeraie



Villeneuve



Roumasson



La Rivière

# La construction de l'habitat rural

Les matériaux de construction et leurs variations subtiles définissent autant que la typologie le caractère propre du bâti. De plus le matériau est un indicateur géologique car il est extrait localement sans coût de transport.

## LES MURS

Les matériaux : les murs sont montés en moellons selon la nature du sous-sol du lieu : le schiste et le granit principalement.

Plusieurs appareillages (disposition des pierres entre elles) sont visibles : la pierre est appareillée de façon très différente selon l'époque et le type de bâtiment, devenant même un élément de décor en soi :

- Appareillage irrégulier en granit : la maçonnerie est constituée de moellons (pierre peu taillée), de pierres de calage et de mortier de terre, et seules les pierres d'encadrement des baies, des chaînages d'angle sont taillées sur plusieurs faces
- Appareillage régulier : les pierres sont taillées et posées en lits rangés. Ce travail de la pierre était réservé aux fermes importantes.

Certains moellons conservent les traces de leur extraction.



## LES OUVERTURES

Les modèles d'encadrements varient selon la destination du bâtiment et son époque :

La quasi-totalité des encadrements d'ouverture sont en granit. Selon l'époque, la pierre est taillée plus ou moins régulièrement. Le bois est utilisé pour les ouvertures des dépendances ou pour les bâtiments plus modestes.

## LA TOITURE

Le matériau utilisé est l'ardoise. Elles sont venues remplacer le chaume. Quelques bâtiments sont couverts en tôle pour protéger le bâti en attendant de futurs travaux. Quelques tuiles ont été repérées sur des dépendances agricoles.

## LES SOUCHES DE CHEMINÉE

Cet élément a toute sa place dans une façade. Certaines ont reçu des ornements.



# Typologie du bâti

PAR ÉPOQUE DE CONSTRUCTION

De nombreux bâtiments des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont encore visibles : La Dalimeraie, La Bigoatis, La Roche, La Porte, La Basse Sarrazinais...

La Fontenelle possède un bâti important du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Soient ce sont de nouvelles constructions qui viennent s'ajouter ou bien des constructions plus anciennes remaniées. Les remaniements continueront aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Un renouveau architectural marque la Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de grandes fermes qui conjuguent habitat et fonction économique autour de l'agriculture.

## MAISONS À REZ-DE-CHAUSSÉE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Répandue à La Fontenelle, il s'agit de maisons basses : la façade est rythmée par une ou deux portes, une fenêtre ou deux et une souche de cheminée. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, accueillant une pièce de vie et une étable accolée (si deux portes en façade), surmonté d'un grenier éclairé par une gerbière.

## MAISONS À ÉTAGE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le rez-de-chaussée est composé de trois ou quatre ouvertures, en simple profondeur (une pièce dans la largeur) : une fenêtre pour éclairer la pièce de vie, la porte d'entrée, surmonté d'une fenêtre à l'étage, une autre porte pour accéder à l'étable surmontée d'un accès au grenier. Le comble est aveugle (sans ouverture).

## MAISONS À ÉTAGE DU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Elles sont de type rez-de-chaussée avec un étage et des combles. La façade de ces maisons est ordonnancée en stricte symétrie (même proportion des ouvertures, appareillage régulier des jambages). Elles comptent très souvent trois travées. Cette architecture uniformise le territoire breton.

**MAISON DE MAÎTRE CARRIER** à La Porte : un plan carré avec un rez-de-chaussée, étage et comble. Le toit a quatre pans.



La Dalimeraie



La Dalimeraie



La Dalimeraie



La Bigoatis



La Basse Sarrazinais



La Porte



La Porte



La Roche



Bellevue



La Rivière



La Porte



Le Chenay



Parcelaire



La Juquelais



Roumasson

# Les dépendances

Ces bâtiments (abri pour les animaux) nous apprennent que l'agriculture était tournée vers l'élevage de subsistance et de commerce (foires). Ils servaient également à stocker les récoltes et le matériel. Ces étables et granges étaient situées dans le prolongement de l'habitation en équerre ou en vis à vis.

Les dépendances ont des fonctions spécifiques qui renvoient à une agriculture riche. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit les fermes-modèles se développer.

## GRANGE

Bâtiment au volume imposant implanté dans le prolongement ou en équerre de la maison ou en isolé. Une grande porte charretière vient ouvrir la façade principale.

## SOUÈ À COCHONS

Très répandues sur le territoire, elles répondent à un modèle local :

- Petit volume à plan rectangulaire avec une pente de toit et un petit grenier ;
- Isolée ou accolée à un autre bâtiment ;
- Deux ou trois ouvertures et pour certaines une ouverture pour donner la nourriture.

## ÉTABLE

Un type d'habitat bien identifié à La Fontenelle, le logis et l'étable accolée comme au Rocher Godet

Le plus souvent, il s'agit d'une maison avec deux portes, chacune surmontée d'une gerbière pour accéder au grenier.

## PRESSOIR À POMMES À TRACTION ANIMALE

Beaucoup de pressoirs, de forme circulaire et creusée, sont encore visibles et servent de décor près des habitations.



Parcalère



La Roche



La Juquelais



La Rivière



La Juquelais



La Flopperie



La Rivière



Le Rocher Godet



La Porte

# Le patrimoine domestique

## PUITS

Un modèle revient souvent : le puits couvert en maçonnerie dit puits à guérite. Il prend la forme d'un obus.

## POMPE À EAU À BRAS

La pompe aspirait l'eau dans un premier temps dans sa colonne, l'eau remontait et dépassait un clapet dont les membranes étaient des joints de cuir gras percés. L'eau en position haute était refoulée par le bec par un nouveau aller retour sur le bras. Le procédé s'appelle donc une pompe à eau à bras, aspirante foulante.

Les puits étaient arasés et recouvert d'une dalle en béton munie d'une trappe de veille. La pompe à eau était fixée dessus et perçait la dalle dans l'axe vertical du puits. Moins de dépôts de feuilles, d'animaux et moins de risques d'accident pour les enfants toujours curieux devant un puits rarement fermé.

## FOURNIL

Ils sont très nombreux sur la commune.

Le four est abrité dans un petit bâtiment peu haut et étroit servant de grange, appelé fournil.

Ils ont été édifiés principalement au XIX<sup>e</sup> siècle. En maçonnerie de moellons avec une ouverture dans le pignon opposé au four. Une petite fenêtre au-dessus de la porte permet l'accès à un petit grenier.

Ils sont très souvent en retrait des bâtiments, situés à l'entrée d'un village.

Ils méritent une attention.



La Porte



La Perrière



La Roche



Le Vieux Presbytère



La Flopperie



La Juquelais



La Dalimeraie



La Rivière



La Mézeray



La Porte

# Détails architecturaux

## LA FORME DES PORTES

L'essentiel du décor se concentre sur les ouvertures. L'encadrement des portes a reçu un soin particulier : linteau chanfreiné, à arc cintré, gravé de la date de construction et du nom du propriétaire, accolade... Ces éléments de décors sont un indicateur de datation des bâtiments (arc cintré pour les XVI-XVII<sup>e</sup> siècles ; linteau droit pour les XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles).

La taille des fenêtres est aussi un indicateur : de petites dimensions aux XVI-XVII<sup>e</sup> siècles, elles s'agrandissent les siècles suivants (toujours plus hautes que larges).

## LA CORNICHE MOULURÉE

La corniche est une ornementation en saillie située en haut du mur de la façade. En pierre moulurée, elle offre un décor en relief. Elle sert de base à la charpente.

## LES LINTEAUX GRAVÉS

Source d'information sur l'histoire de la maison : date, nom des propriétaires et de leurs enfants, signes religieux...

## LES GRILLES DÉFENSIVES

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural. Le modèle le plus courant sont des barreaux verticaux imbriqués dans la maçonnerie, pour empêcher toutes intrusions.



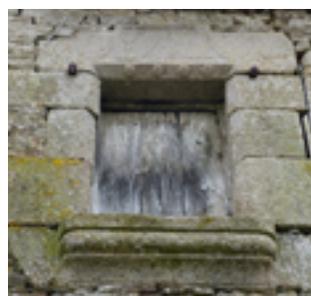
Le Vieux Presbytère



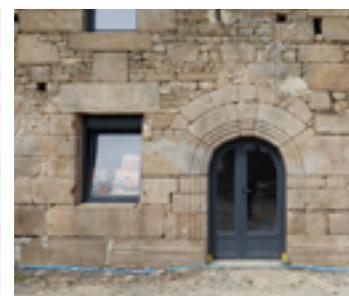
Le Vieux Presbytère



Villeneuve



La Roche



Launay



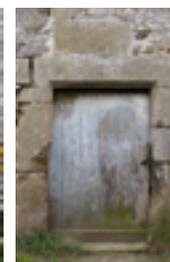
La Dalimeraie



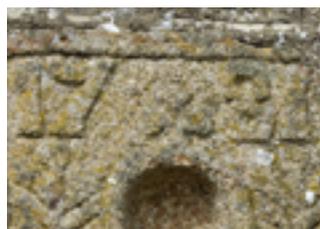
Lourmais



La Roche



La Roche



La Barre Cando



Launay



Launay



La Barberie

# Détails architecturaux

## LES MENUISERIES

Quelques modèles de menuiseries anciennes sont visibles sur les façades. Surmontée d'une imposte vitrée (partie fixe), la partie mobile propose un décor à relief avec une surface vitrée. Elles peuvent servir de modèles lors de remplacements de menuiseries.

## POUR LES FENÊTRES :

- Quand le vitrage n'existait pas encore, les menuiseries étaient massives. La fenêtre était composée de volets pivotants réalisés grâce à des assemblages de planches. A l'origine, la croisée permettait la mise en place de 4 volets.
- Puis vint l'apparition timide du vitrage vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Là, le vitrage se pose dans des endroits inaccessibles (dans les parties hautes).
- Au XIX<sup>e</sup> siècle, les fenêtres s'agrandissent et l'approvisionnement en vitrage est plus aisé. Six carreaux sont placés sur la fenêtre.

## POUR LES PORTES :

- Porte pleine à lames (assemblage de planches fixées et maintenues sur 2 ou 3 traverses sur la face intérieure grâce à des chevilles de bois).
- Porte avec une imposte. C'est-à-dire une partie vitrée, fixe ou mobile, au dessus de la partie pleine. Ce style apparaît au XVIII<sup>e</sup> et se diffuse au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les menuiseries anciennes doivent servir de modèles pour les travaux de restauration des portes et fenêtres notamment par leur forme et leur dessin.

## PIGEONNIERS

De nombreuses façades sont percées de trous pour les pigeons avec un appui en saillie du mur. Un pigeonnier en bois a été aperçu.

## ARC DE DÉCHARGE

Leur but est de soulager le poids de la maçonnerie surplombant une ouverture en le renvoyant vers le côté plein.



La Rivière



La Juquelais



La Barberie



La Roche



La Roche



La Roche



La Porte



Parcalère



La Roche



La Juquelais



Parcalère



La Barberie



Launay



Villeneuve



La Basse Sarrazinats

# Détails architecturaux et décors

## LES NICHES À VIERGE

Ces niches témoignent de l'importance de la foi catholique depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Intégrées dans les façades, elles exprimaient la dévotion chrétienne du premier propriétaire de la maison pour la Sainte Vierge. C'était la déclinaison, pour les particuliers, des statues des églises et des cathédrales.

La symbolique de la vierge est forte, elle joue un rôle protecteur dans les croyances et apporte la paix, la sécurité. Les niches se situent, le plus souvent, au-dessus de la porte, au milieu des façades, ou encore dans l'angle des maisons. D'aspect modeste, la niche s'orne parfois d'un cadre plus élaboré, surmonté d'une croix. La statuette qu'elles abritent est souvent faite de plâtre, mais on peut également retrouver des modèles plus régionaux en terre cuite, authentiques ou non, tel que la Vierge de Quimper. L'iconographie représente soit la Vierge à l'enfant, soit la Vierge seule, coiffée d'un voile ou d'une couronne. Certaines de ces niches sont parfois fermées d'un grillage à poule, ou bien d'une vitre afin de protéger la statue, mais également pour éviter les vols. Ce patrimoine discret et populaire est le reflet d'une Bretagne jadis très catholique.

À La Fontenelle, il y a une forte diversité des typologies de niches. Certaines portent une date comme à **La Barberie** ou à **La Barre Cando**. Les plus simples sont formées d'une cavité dans la pierre, d'autres de forme triangulaire directement dans la maçonnerie. On retrouve l'utilisation de la brique, symbolique d'une richesse par ce nouveau matériau au XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, certaines sont très simples, comme celle du bourg, seulement faite de planches de bois et fermée d'un grillage à poule pour éviter de perdre la vierge. Enfin, celle de **La Chénay** est très travaillée, elle est sculptée de motifs végétaux et est surmontée d'une croix en enduit d'une hauteur imposante.

## LES FER À CHEVAL

Selon la tradition populaire, suspendre un fer-à-cheval au-dessus de la porte d'entrée de sa maison ou de sa grange était symbole de chance et signifiait une protection contre les mauvais esprits. Plusieurs exemples se trouvent sur la commune comme à **La Parcalère**.



Bourg



La Barberie



La Barre Cando



La Flopperie



La Haute Métairie



Launay



La Parcalère



La Parcalère



La Porte



Launay



La Mézeray



Villeneuve



La Chénay



Le Couesnon



Roumasson



Roumasson



Le Rocher Gaudet



La Parcalère

## LE QUARTZ

La pierre de quartz a une symbolique de protection. Il n'est pas rare d'en retrouver dans les maçonneries. La particularité de cette maison de **La Roche** est que ces pierres de quartz ont été organisées en forme de croix au sommet du pignon, alliant la symbolique du quartz avec celle de la croix chrétienne.



La Roche 49

# Les abords de l'habitat

Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement.

## DOMAINE PRIVÉ / DOMAINE PUBLIC

La transition domaine privé/domaine public est marquée par des murs ou murets ou le mur des dépendances, offrant des venelles. Cette organisation spatiale donne une ambiance très agréable.

## LES CLÔTURES ET PORTAILS

Aujourd'hui, pour clore une propriété ou un champ, les barrières et les portails en bois peint doivent être privilégiés car ils participent à l'ambiance rurale.

## LA PRÉSENCE DE L'ARBRE DANS LES VILLAGES

Dans les villages, un ou plusieurs arbres accompagnent le bâti.

## PRESSOIRS

Beaucoup de pressoirs, de forme circulaire et creusé, sont encore visibles comme élément de décor près des habitations.

## AFFLEUREMENT DE ROCHE

A La Juquelais, le seuil de la porte d'une maison s'ouvre sur la roche.



La Parcalère



Roumasson



La Dalimeraie



La Juquelais



La Roche



La Rivière

A la découverte du temps passé  
Vallée du Couesnon & Marches de Bretagne

*A decouvri après le temp d'aotr-fa :  
les vaos du Couénon e marches de Bertègn*

Environs d'Antrain. - La Fontenelle (I.-et-V.)  
L'Eglise et la Place



5

Sauvegarde  
et mise en valeur  
du patrimoine  
bâti et paysager

La Fontenelle

Val-Couesnon

La Fontenelle

# Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage

## LE BÂTI ANCIEN

### Règlements d'urbanisme :

- . PLU protecteur pour le centre bourg depuis 2013
- . PLUI en cours d'élaboration
- . Volonté de mise en place SPR
- . Zone tampon UNESCO Mont Saint-Michel

### Les opérations de restaurations ou d'aménagements publics :

Aucune

- En projet :

2023 : PLUI. Traitement des enseignes sera un point de vigilance (Pays du coglais)

Pas d'aménagements de l'espace public qualitatifs mais une ambiance rurale très agréable entre l'église, les maisons de carriers, les commerces...

---

## INVENTAIRE DU PATRIMOINE

En cours d'élaboration par l'APPAC

## LE PAYSAGE

### Les actions particulières concernant le paysage :

- . Pas de remembrement
- . Breizh bocage : opération en cours et à encourager
- . Plantation d'une haie bocagère fin novembre 2021 le long du terrain communal derrière le cimetière avec les écoles du secteur



# Développement touristique

## LES OUTILS D'INFORMATION ET DE PROMOTION

- . Site internet Val Couesnon [www.valcouesnon.fr](http://www.valcouesnon.fr)
- . Dépliant « Circuit de découverte du patrimoine »

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, LIEUX D'ATTRACTION ET ANIMATIONS

- . Sentiers de randonnée, GR 39, PR
- . Étude en cours sur la création de pistes cyclables
- . Marchés de Noël avec 2500 visiteurs (produits locaux et animations)
- . Festival Jean Langlais : concert d'organistes tous les étés en lien avec la cathédrale de Dol-de-Bretagne. Les groupes logent chez les habitants. Projet d'un concours international (orgue à Antrain) et le rattacher au festival du Mont St Michel.
- . Veillées et balades contées avec nouvelle association « Les histoires de Val-Couesnon »
- . Pont du Couesnon (restauration structurelle)
- . Eglise St Samson : fermée
- . Couleurs de Bretagne

## LES ASSOCIATIONS LIÉES AU PATRIMOINE, TOURISME

- . APPAC

## LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

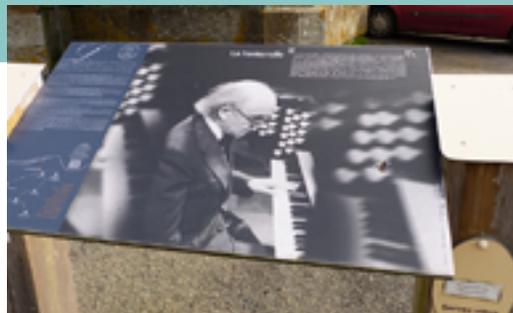
- . Gîtes
- . Deux projets en cours dont 1 avec accueil de cyclistes.
- . Aire de camping-car (parking du cimetière)

## LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

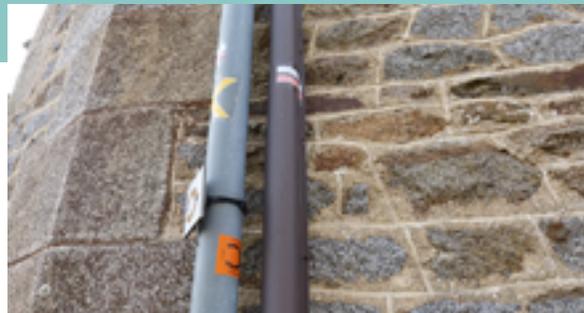
- . Projet de table d'orientation dans une prairie du bourg offrant un point de vue
- . Projet de valorisation des anciennes carrières de granit

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET EUROPÉENNES

- . Aucun évènement



Signalétique – Circuit du patrimoine



Balisage de différents circuits



Animation culturelle annuelle



Animation culturelle

# 6

## Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label

La Fontenelle

Val-Couesnon



# La qualité du patrimoine bâti du bourg de La Fontenelle



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	INTÉRÊT	QTÉ	%
	EXCEPTIONNEL	0	
	REMARQUABLE	1	
	TRÈS INTÉRESSANT	3	
	INTÉRESSANT	27	
	MOINDRE INTÉRÊT	23	
	<b>TOTAL RETENUS</b>	54	83
	NON RETENUS	11	17
	<b>TOTAL</b>	65	

Sur 65 bâtiments recensés,  
54 sont retenus soit 83 %.  
La moyenne de la qualité architecturale  
est de 2,69/5

CRITÈRE DU LABEL :

+ de 60 % de bâti retenu dans le bourg

# Classement des villages selon les critères du Label



Classement des villages par intérêt :

- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT

## BILAN CHIFFRÉ

57 villages ont été recensés sur la commune de La Fontenelle  
27 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit 47 % du territoire.  
30 villages ne peuvent pas être retenus soit 53 %.

Moyenne de la qualité architecturale :  
2,38/5

CRITÈRE DU LABEL :  
+ de 40% de villages retenus  
en campagne

# Classement des villages selon les critères du Label

Villages retenus dans le cadre du label

## VILLAGES TRÉS INTÉRESSANTS

Launay  
Le Vieux presbytère

## VILLAGES INTÉRESSANTS

La Barberie  
La Croix du Chêne  
La Dalimeraie  
La Flopperie  
La Juquelais  
La Rivière  
La Roche  
Le Chaussix  
Le Mézerais  
Les Fraimbaudières  
Parcalère  
Villeneuve

## VILLAGES DE MOINDRE INTÉRÊT

Bellevue  
Domaze  
La Barre Cando  
La Basse Sarrazinai  
La Bigotais  
La Perrière  
La Porte  
La Ville Ménard  
Le Chesnay  
Le Clos du Moux  
Le Couesnon  
Le Rocher Godet  
Roumasson

Villages non retenus dans le cadre du label

Bel Air	L'Hommerie
Boulais	Lourmais
Chevigné	Vaublin
La Boucannière	Villemontaise
La Boutelais	
La Chasserie	
La Cutte	
La Gare	
La Haut Val	
La Haute Sarrazinai	
La Hourgaudière	
La Lande	
La Louyais	
La Métairie	
La Raimbaudais	
L'Angelussaie	
Le Croisé	
Le Haut Vaublin	
Le lieu Roi	
Le Perrin	
Le Plessix	
Le Rocher Ruffel	
Le Val	
Le Vieux Moulin	
L'ecobue	
Les Champs Marie	

# Critères qualitatifs

CRITERES	Commentaires	Notes
Harmonie de l'architecture	Un bourg homogène : matériaux. Des typologies différentes (manoir, maisons de carriers, presbytères...)	7/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	Organisation urbaine intéressante. Pas d'aménagement réalisé. Du bitume jusqu'au pied des murs. Un aménagement très sobre permettrait de valoriser le bâti et les espaces.	5/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	Des entrées de bourg intéressantes, très rurales.	6/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	En périphéries.	6/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	Un paysage en deux coteaux, la vallée du Couesnon. Un bocage très ouvert. Plantation de nouvelles haies bocagères.	6/10
Une ambiance	Bourg : une envie de flâner se fait ressentir. Un cheminement entre les bâtiments.	7/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	Maisons des carriers, religieux (église, vieux presbytère), devanture, bâtiments publics. Une ambiance très rurale	4/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	1 restaurant-bar. Deviendra également épicerie début 2022. Développement de l'hébergement touristique par des privés en campagne	1/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	De nombreux projets : SPR, pistes cyclables...	20/30
<b>TOTAL</b>		<b>62/100</b>

# La note globale

## LA NOTE GLOBALE DES CRITÈRES

- \_ La qualité du patrimoine du bourg 83 /100
  - \_ La qualité du patrimoine des villages : 47 /100
  - \_ Les critères qualitatifs : 62 /100
- Total : 192 /300 - Soit 64 /100**

Avis du Comité technique du 23 novembre 2021  
validé par le conseil d'administration des CPRB  
le 4 décembre 2021 :

**Avis : favorable à l'unanimité pour l'attribution du label**

## REMARQUES DU COMITÉ TECHNIQUE ET AXES DE TRAVAIL :

### - Sauvegarde du patrimoine :

- . Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt patrimonial de leurs bâtiments et inciter à des travaux de valorisation. Prendre des conseils auprès du CAU35 pour les particuliers et la mairie ; Organiser des petits chantiers de sensibilisation (peinture, enduits ...) avec Tiez Breiz et embellir les abords des bâtiments et murs par le végétal...
- . Inciter au respect des règles d'urbanisme en vigueur et notamment des déclarations de travaux ;
- . Poursuivre la restauration du patrimoine architectural privé et public en valorisant les qualités architecturales et en résorbant les vacances (bourg et villages) en associant systématiquement et en amont de chaque projet de valorisation de l'espace public, de restauration du bâti privé/public l'Architecte des Bâtiments de France et/ou le CAU35 et les CPRB ;
- . Inciter au traitement qualitatif des façades dans le bourg (proscrire les menuiseries en pvc, les coffres des volets roulants en pvc, les menuiseries à un seul carreau) avec des menuiseries en bois peint et avec leur dessin pour une intégration de qualité dans le paysage ;
- . Sensibiliser les particuliers aux dispositifs d'aides financières (aide régionale en faveur des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, Fondation du Patrimoine...)
- . Inciter au traitement qualitatif des enseignes et de la signalétique et supprimer toutes sans fonctions ;
- . Travaux de restauration des façades (enduits, joints à la chaux, menuiseries en bois peints) sur l'ensemble des rues ;
- . Traiter de manière qualitative les espaces publics et voiries, l'aménagement de la voirie (rue tout au même niveau, plantations en pied de mur, aménagement sobre de la place de l'église) les commerces (devantures, enseignes, terrasse de cafés à harmoniser avec l'environnement) ; Qualifier les entrées de bourg ;
- . Poursuivre les aménagements de l'espace public dans l'esprit bourg-jardin en mettant en place un permis d'aménager (architecture, urbanisme, entrées de bourg, renforcer et végétaliser les liaisons douces (ex : rues et ruelles) ; plantations en pieds de mur ... L'esthétisme du bourg serait grandement amélioré et donc le cadre de vie ;
- . Poursuivre la préservation du paysage et des abords des maisons dans les villages ; Liaison domaine privé/privé sans clôture contemporaine, une cohésion entre l'habitat et son environnement proche et lointain (bocage) ;

### - Mise en tourisme du patrimoine :

- . Développer un ou des circuits de découverte du patrimoine sur l'architecture rurale (manoir, ferme...) et tous les autres aspects du patrimoine bâti. L'intérêt est d'offrir aux visiteurs et aux habitants une autre facette du territoire ;
- . Mettre en place et entretenir les outils de médiation du patrimoine architecture et paysager rural de Tremblay (outils de médiation, circuit, signalétique, insérer dans les outils de communication du territoire, département, région...).

# Bilan du Comité technique et scientifique du label

## LES OUTILS DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restauration à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les volets roulants pvc, etc.). Se référer sur les recommandations en annexe de ce document. Il est à rappeler aux habitants que pour tous les travaux sur les extérieurs, une déclaration de travaux est obligatoire. Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de démolir) par le biais du bulletin municipal ou la presse.

Compte tenu de la présence de bâtiments de qualité, vacants ou non, il existe un fort potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local. Le recours à un architecte du CAU35 est vivement conseillé pour des travaux sur des bâtiments publics ou privés. Il en est de même pour tous les travaux d'aménagement de voirie.

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », doit intégrer au PLU(I) le cahier de prescriptions architecturales du Label. De plus, le recours à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, pour les secteurs protégés, ou de l'Architecte Conseil du CAU35 sera demandé avant toute demande de subvention.

## LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Une mise en valeur du patrimoine sera à mener (travaux de ravalement de façades, circuit de découverte du patrimoine, aménagement de l'espace public, végétalisation et fleurissement sobre du bourg...). Pour ces travaux la commune et les habitants pourront bénéficier d'aides financières du Conseil Régional de Bretagne octroyées au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » et ainsi embellir le cadre de vie.

Le développement touristique de la commune est à développer de manière qualitative, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, circuit d'interprétation du patrimoine, Balade du patrimoine, balisage des circuits, site Internet du Comité régional du Tourisme (CRT), Patrimoine en marche, magazine Escapades, Concours photo #Objectifs Patrimoine, Fleurissons nos rues...), mais aussi par l'accueil (commerces, hébergements, équipements culturels).

# Bilan du Comité technique et scientifique du label

## EXEMPLES DE CE QUI EST À ÉVITER

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées (élargissement, percement de baies vitrées, porte de garage, des ouvertures plus larges que hautes, ouvertures d'un seul carreau) ;

- Des châssis de toit non encastrés ;

- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.), les menuiseries « modernes », coffre et volets roulants ; enduit cimenté et peint ;

- Les clôtures maçonnées et peintes, ou en pvc, qui s'intègrent mal dans l'environnement... ;

- Devantures et enseignes en enduit ciment peint ;

- Limiter les espaces goudronnés. Proscrire le « tout « goudron » jusqu'au pied de la façade. Concernant l'aménagement des espaces publics : Il est important de prévoir un espace tampon perméable de 20-30 centimètres minimum aux pieds des murs, à remplir avec des vivaces couvre-sol (peu de racines) pour empêcher l'humidité d'entrer dans les murs ;

- Harmoniser la signalétique routière, communale et des commerces sur l'espace public. Etablir un cahier des charges pour l'occupation de l'espace public ;

- Bannir les bacs et pots de fleur comme barrière. Préférer un espace végétal ;

- Aménagement d'espace public : proscrire les matériaux de couleur et textures différents sur un même site ; proscrire les trottoirs (privilégier une zone enherbée avec potelet en bois, ...) ;

- Attention à la signalétique qui peut être trop chargée et hétérogène ;

- Poursuivre les cheminements piétons, sobres et simples dans le bourg et campagne.



Ne pas laisser le patrimoine se détériorer

Poser des tôles sur la charpente avant que le bâtiment ne tombe en ruine



Eviter les créations d'ouvertures autres que plus hautes que larges



Proscrire le bitume jusqu'au pied de mur - Risque d'humidité  
Préférer une ambiance végétale avec une zone tampon



Eviter la création de baies vitrées



Végétaliser ou barder les éléments plus disgracieux



Proscrire le PVC et les menuiseries à un seul carreau, les enduits ciment, la cour bitumée



Attention au traitement des clôtures



Espace de l'ancien cimetière goudronné - Un espace enherbé serait plus harmonieux

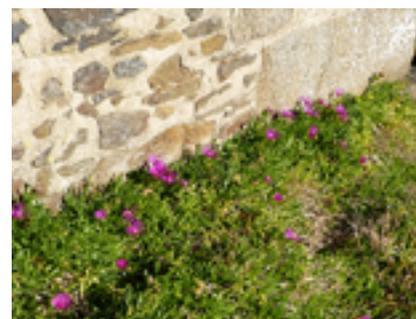
# Bilan du Comité technique et scientifique du label

## EXEMPLES D'ÉLÉMENTS À PRÉSERVER OU DE BONNE RESTAURATION

- Eviter de modifier la façade dans sa volumétrie, les proportions et l'emplacement des ouvertures ainsi que la pente de toit ; Si des châssis de toit sont nécessaires, bien les encastrer pour être au fil de la couverture ;
- Utiliser des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux et sable, ou terre, menuiseries en bois peint en couleur pour égayer les façades) ;
- Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement (seuil, clôture, barrière, cour...) ;
- Couvrir le bâtiment avec de la tôle pour éviter les infiltrations ;
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière/portail en bois...) ;
- Un aménagement simple des rues accompagné par des végétaux ;
- Traitement de la voirie : tout au même niveau sans multiplier les matériaux ;
- Parking : traiter les sols sobrement (parking pavés enherbés, terre-pierre...) ;
- Harmoniser les terrasses des cafés au sol et des équipements (attention au parasol, chaises plastiques, store, pancartes des menus...) ;
- Harmoniser et embellir les devantures de commerces, enseignes) ;
- Poursuivre les cheminements piétons, sobres et simples dans le bourg et campagne.



Conserver le dessin des menuiseries anciennes



Accompagnement du bâti par le végétal en pleine terre

7

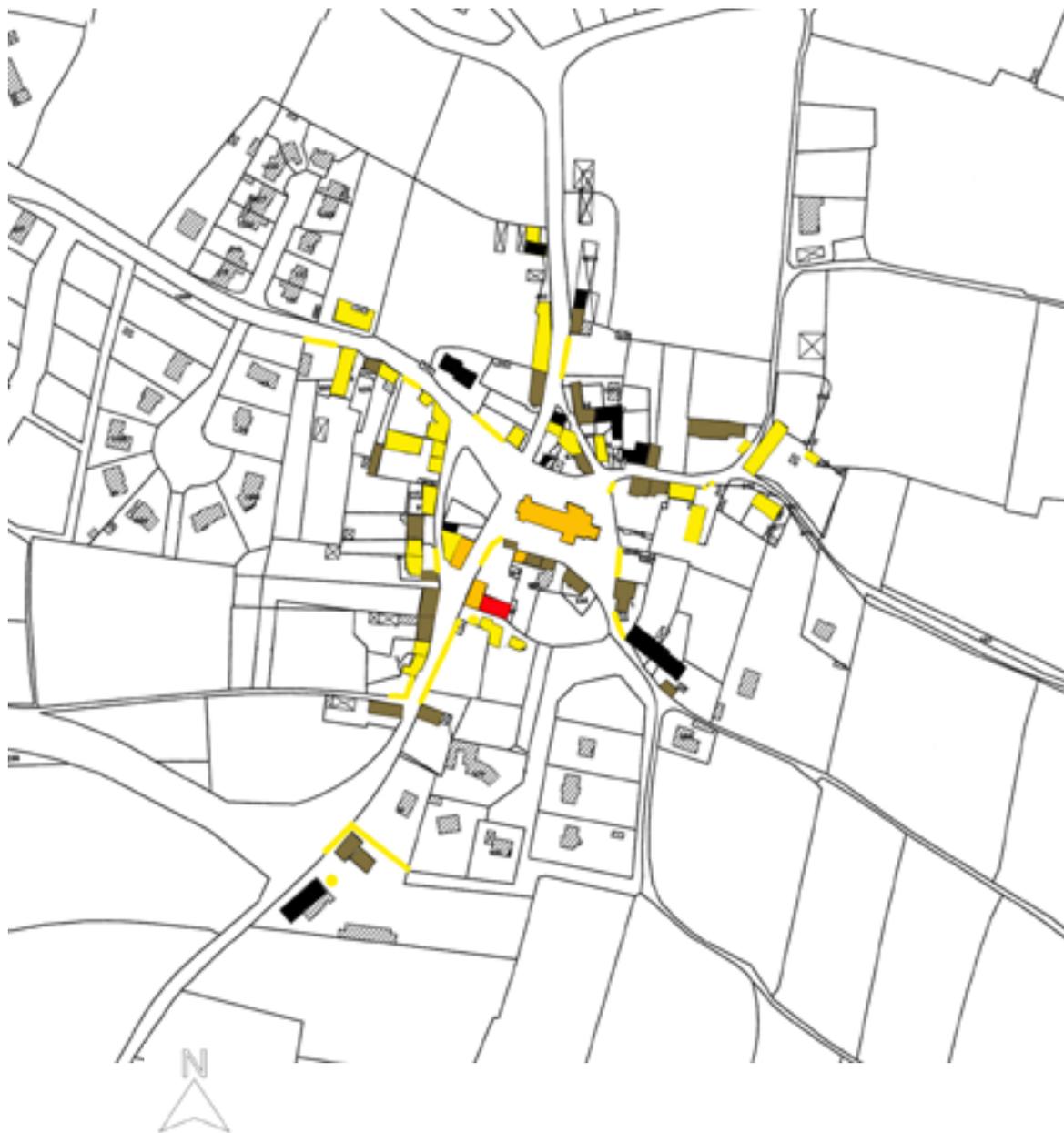
La qualité du  
patrimoine bâti  
du bourg

La Fontenelle

Val-Couesnon



# La qualité du patrimoine bâti du bourg de La Fontenelle



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	INTÉRÊT	QUANTITÉ	%
	EXCEPTIONNEL	0	
	REMARQUABLE	1	
	TRÈS INTÉRESSANT	3	
	INTÉRESSANT	27	
	MOINDRE INTÉRÊT	23	
	<b>TOTAL RETENUS</b>	54	83
	NON RETENUS	11	17
	<b>TOTAL</b>	65	

Sur 65 bâtiments recensés,  
54 sont retenus soit 83 %.  
La moyenne de la qualité architecturale  
est de 2,69/5

CRITÈRE DU LABEL :

+ de 60 % de bâti retenu dans le bourg

# Aperçus du bâti

## RUE DE LA QUINTAINE



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



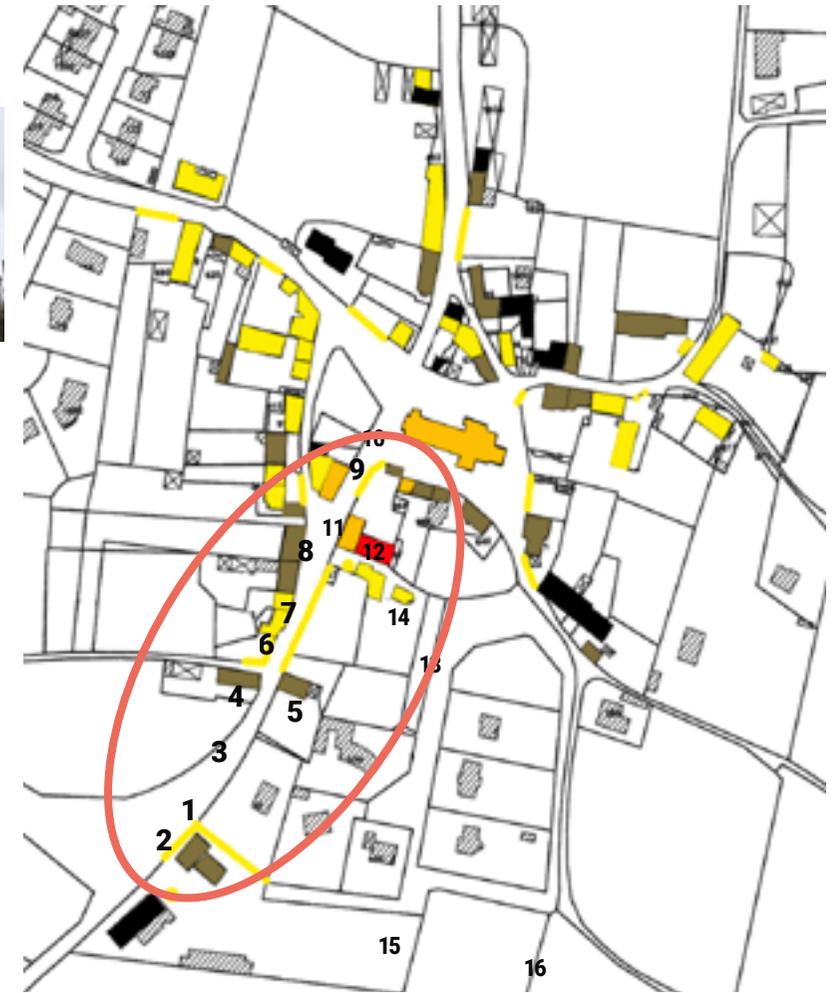
12



13



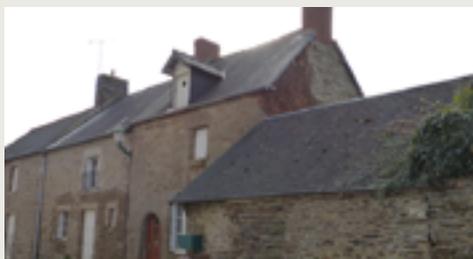
14



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

RUE JEAN LANGLAIS



1



2



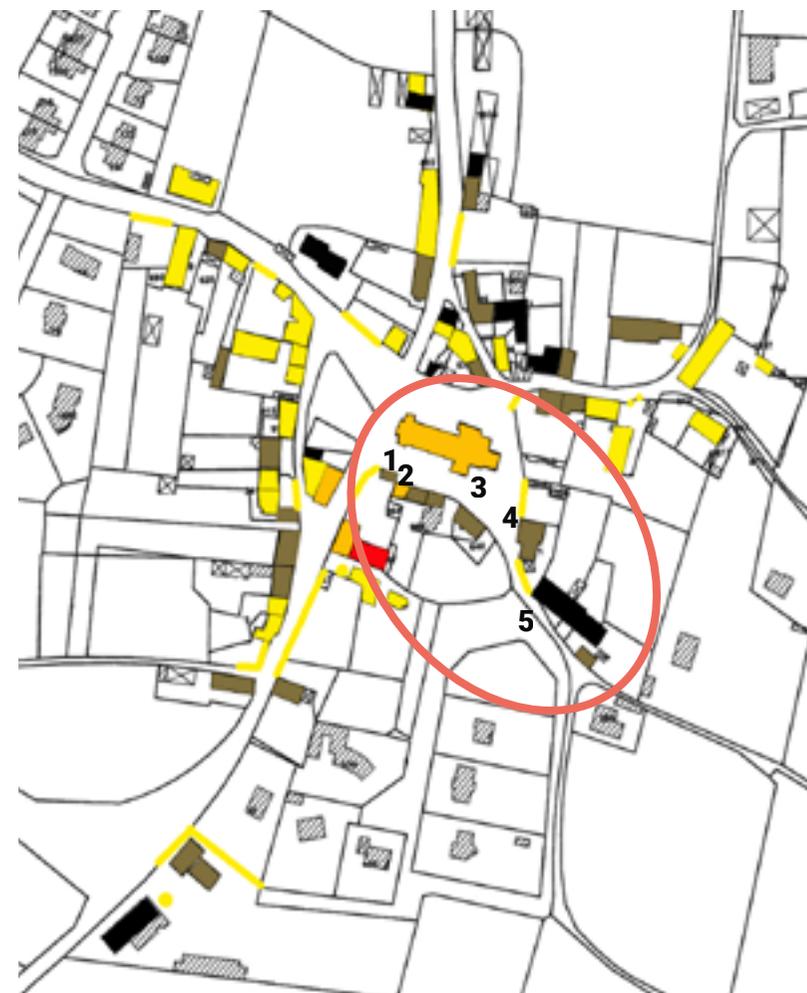
3



4



5



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

RUE DE LA FORGE



1



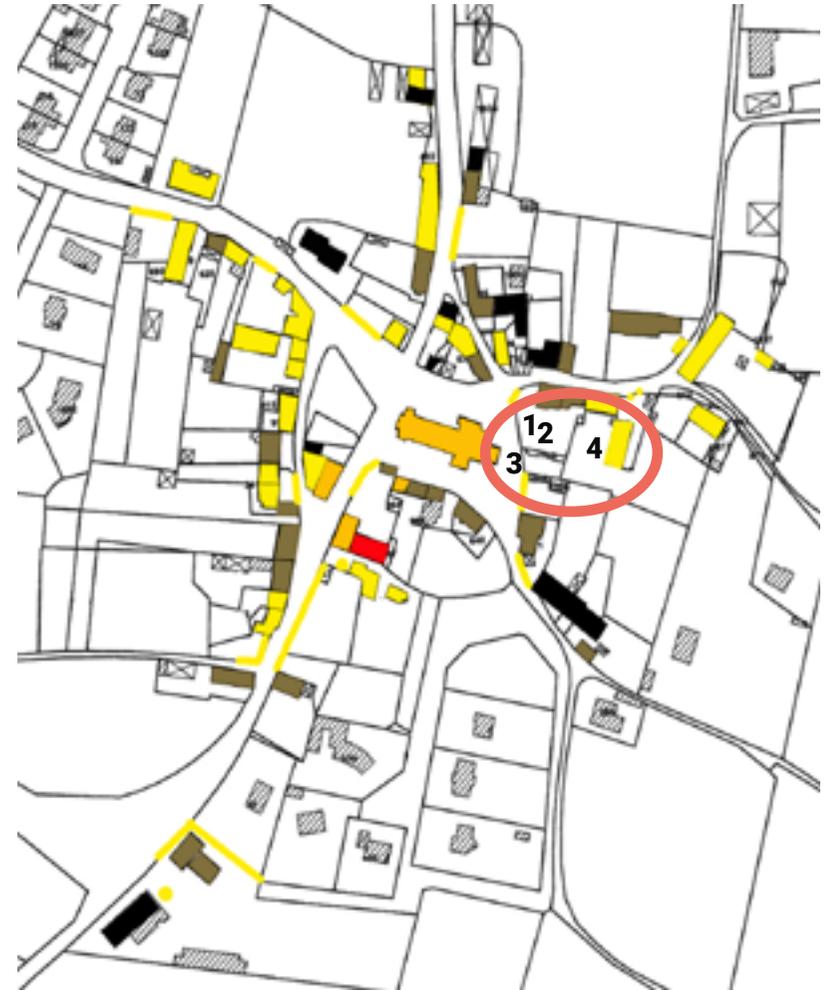
2



3



4



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

## RUE DU MOULIN



1



2



3



4



5



6



7



8



9



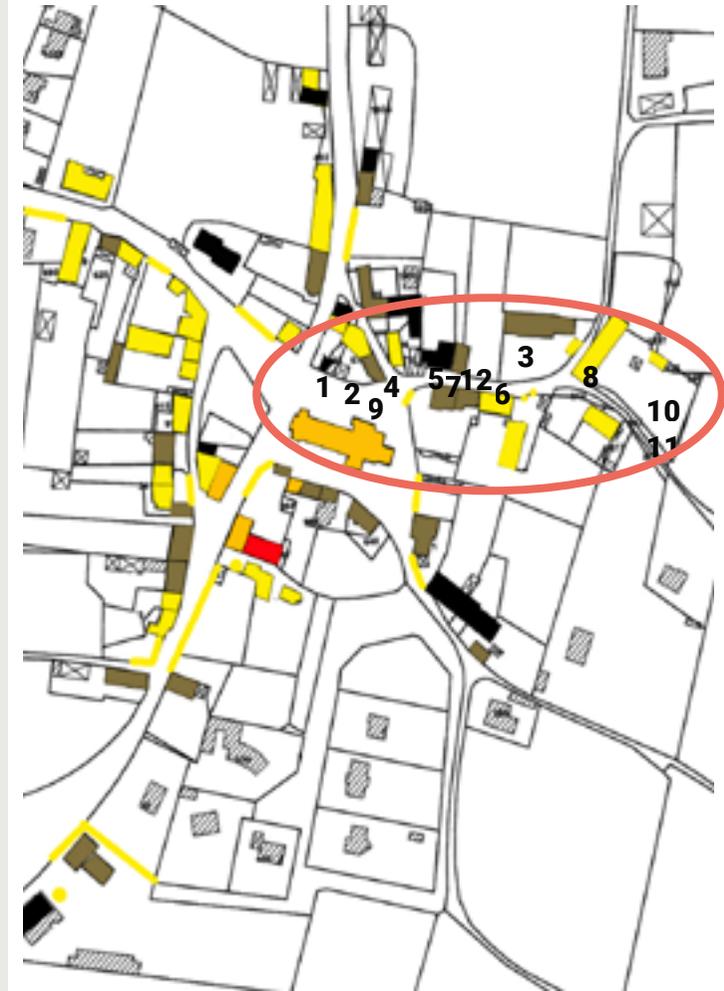
10



11



12



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

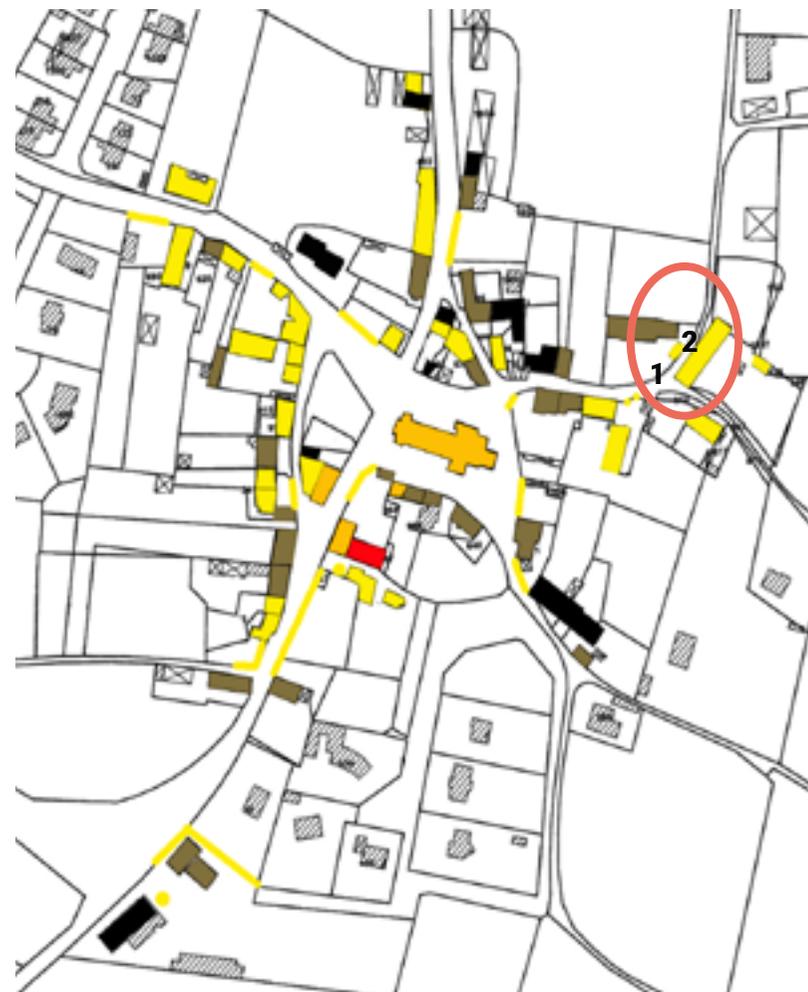
CHEMIN DE LA PETITE BARBERIE



1



2



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

RUE DE LA SAMSONNIÈRE

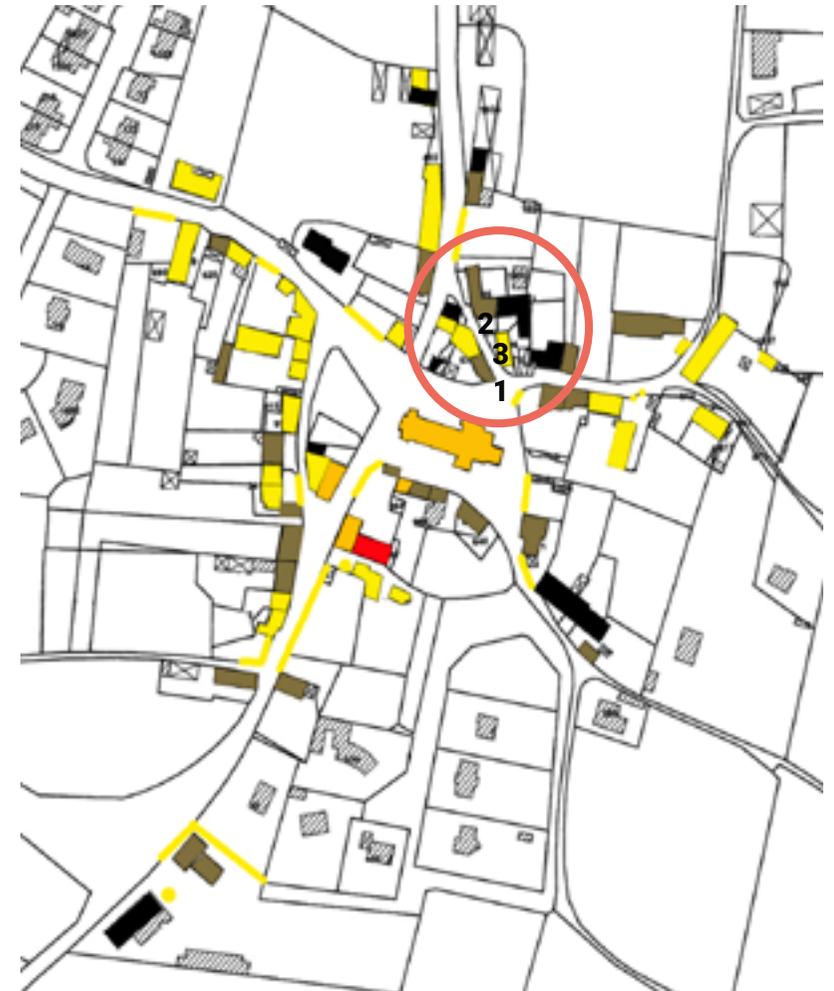
1



2



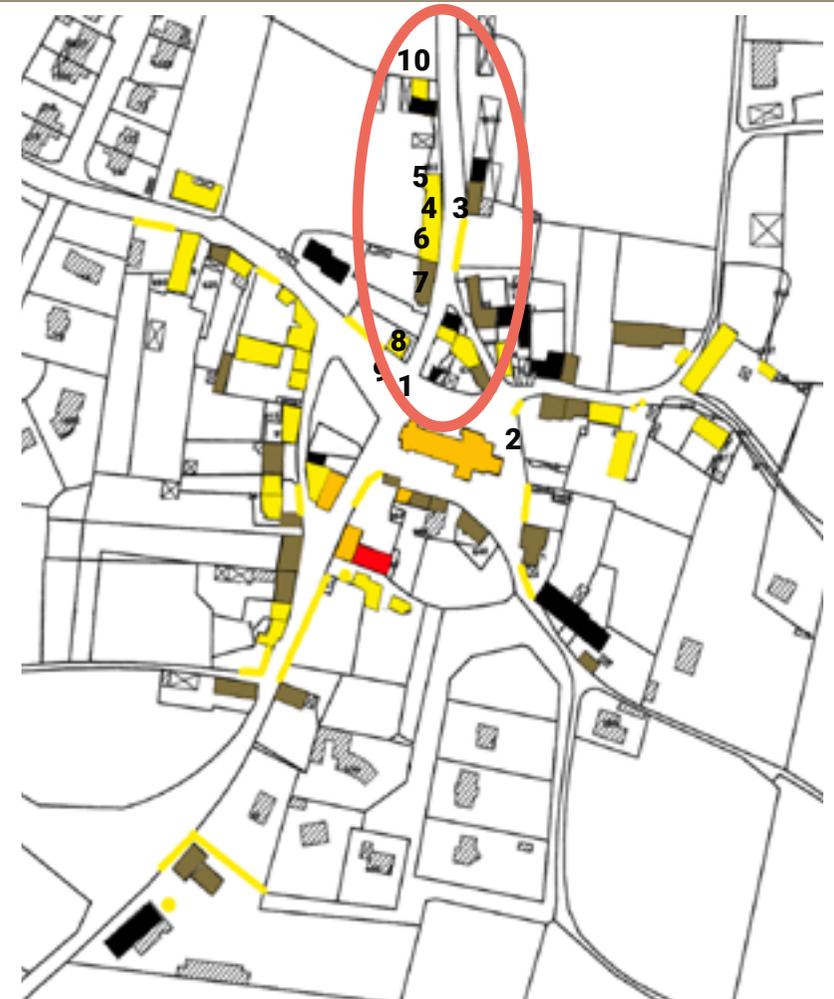
3



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

## RUE SAINT SAMSON



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

RUE DES SABOTIERS

1



2



3



4



5



6



7



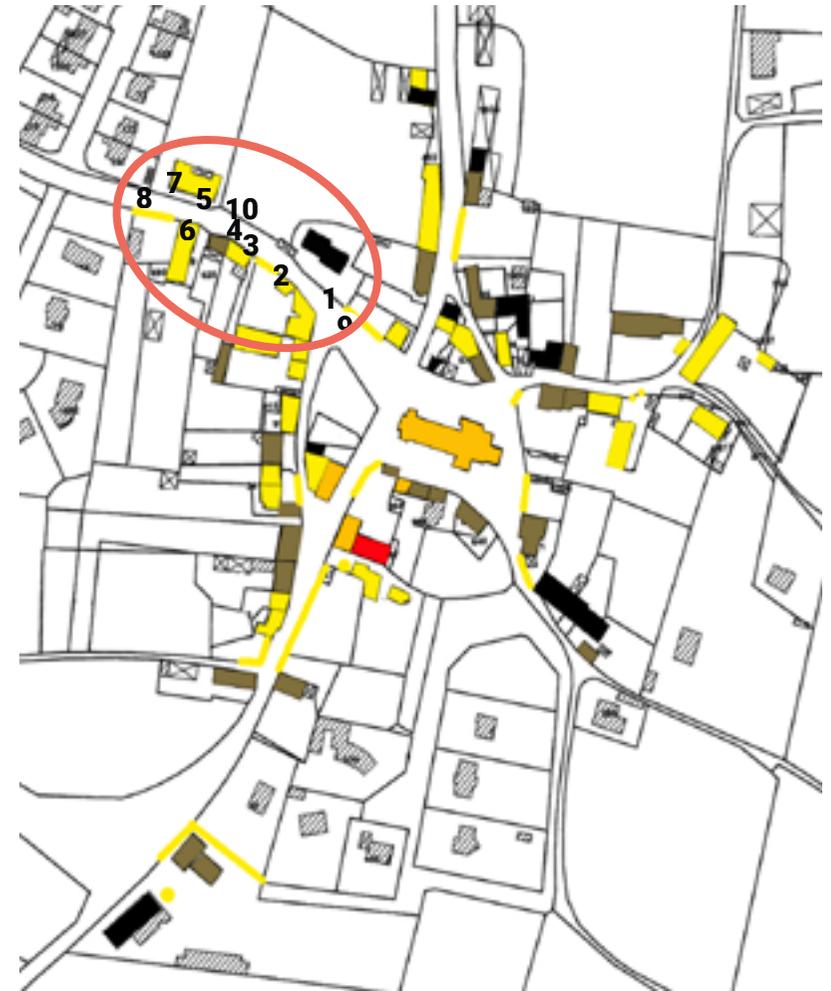
8



9



10



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# Aperçus du bâti

RUE DES ÉCOLES

1



2



3



4



5



6



7



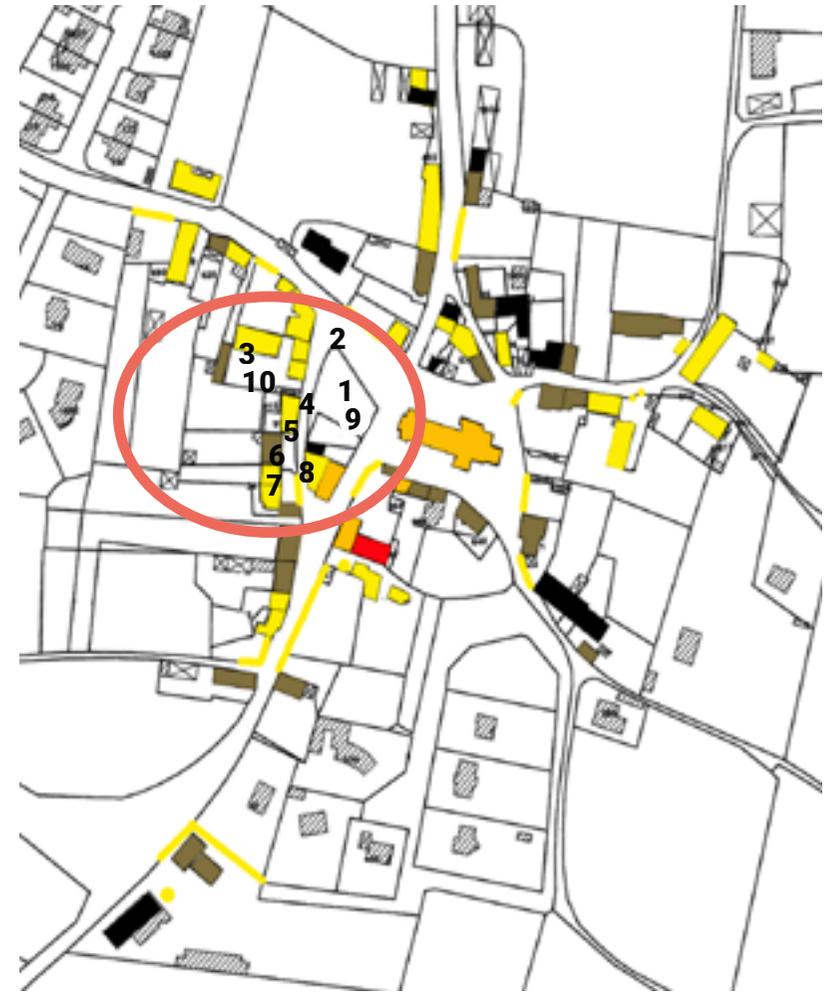
8



9



10



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

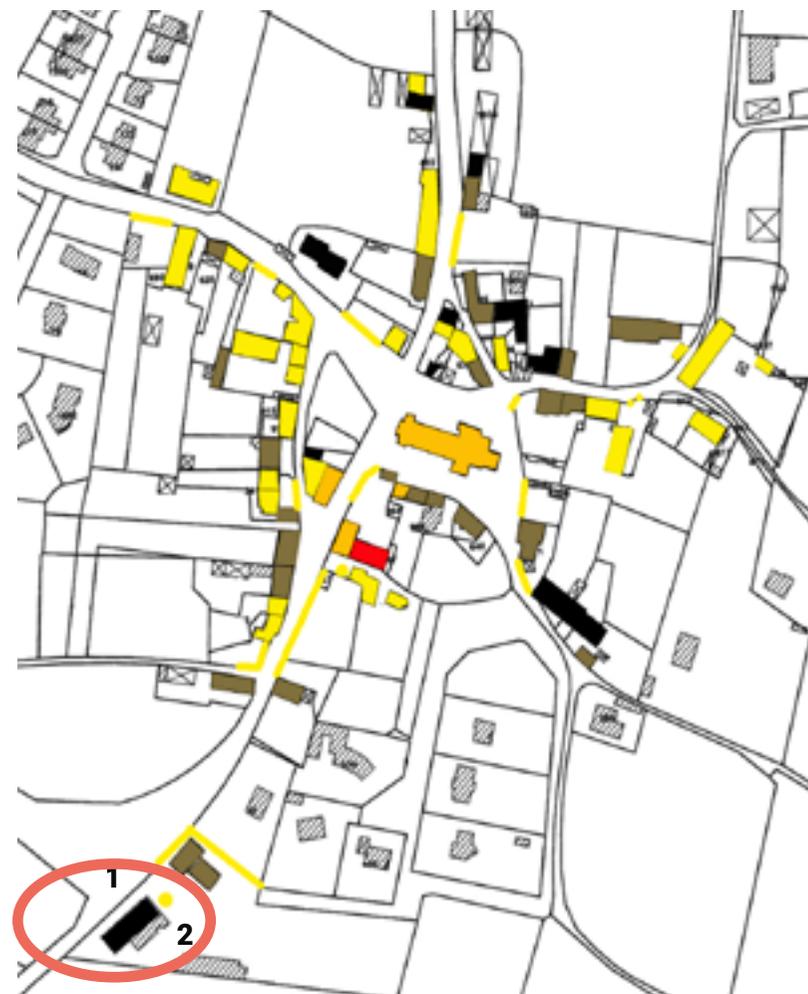
# Aperçus du bâti

RUE DE CHEVRIGNÉ

1



2



- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole/dépendance/neuf

# 8

La qualité du  
patrimoine  
des villages

# Classement des villages selon les critères du Label



Classement des villages par intérêt :

- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT

## BILAN CHIFFRÉ

57 villages ont été recensés sur la commune de La Fontenelle  
27 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit 47 % du territoire.  
30 villages ne peuvent pas être retenus soit 53 %.

Moyenne de la qualité architecturale :  
2,38/5

CRITÈRE DU LABEL :  
+ de 40% de villages retenus  
en campagne

# Classement des villages selon les critères du Label

Villages retenus dans le cadre du label

## VILLAGES TRÈS INTÉRESSANTS

Launay  
Le Vieux presbytère

## VILLAGES INTÉRESSANTS

La Barberie  
La Croix du Chêne  
La Dalimeraie  
La Flopperie  
La Juquelais  
La Rivière  
La Roche  
Le Chaussix  
Le Mézerais  
Les Fraimbaudières  
Parcalère  
Villeneuve

## VILLAGES DE MOINDRE INTÉRÊT

Bellevue  
Domaze  
La Barre Cando  
La Basse Sarrazinois  
La Bigotais  
La Perrière  
La Porte  
La Ville Ménard  
Le Chesnay  
Le Clos du Moux  
Le Couesnon  
Le Rocher Godet  
Roumasson

Villages non retenus dans le cadre du label

Bel Air	L'Hommerie
Boulais	Lourmais
Chevigné	Vaublin
La Boucannière	Villemontaise
La Boutelais	
La Chasserie	
La Cutte	
La Gare	
La Haut Val	
La Haute Sarrazinois	
La Hourgaudière	
La Lande	
La Louyais	
La Métairie	
La Raimbaudais	
L'Angelussaie	
Le Croisé	
Le Haut Vaublin	
Le lieu Roi	
Le Perrin	
Le Plessix	
Le Rocher Ruffel	
Le Val	
Le Vieux Moulin	
L'ecobue	
Les Champs Marie	

# Villages très intéressants

Launay

Le Vieux presbytère

## LA LOCALISATION



# Launay

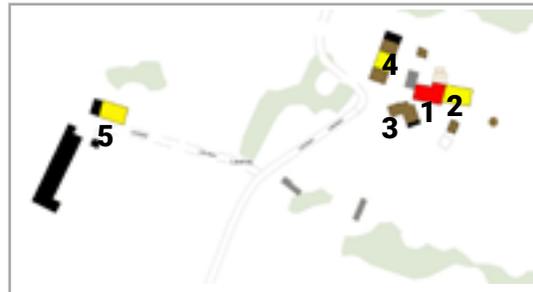
Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Ecart, Launay \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)

## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON



1



2



3



4



5



LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Vieux Presbytère

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Presbytère, le Vieux Presbytère \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1



2



3



4



5



6



7



8

# Villages très intéressants

La Barberie

La Croix du Chêne

La Dalimeraie

La Flopperie

La Juquelais

La Rivière

La Roche

Le Chaussix

Le Mézerais

Les Fraimbaudières

Parcalère

Villeneuve

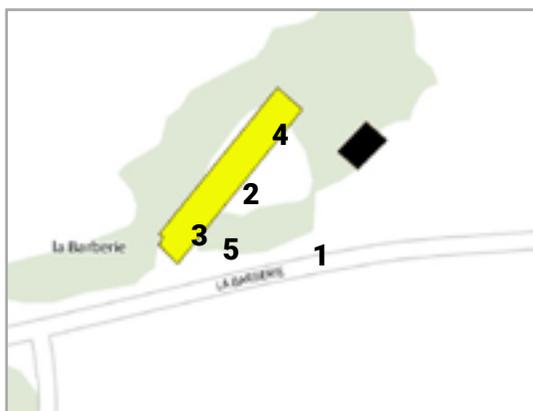
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Barberie



1



2



3



4



5

## LA LOCALISATION

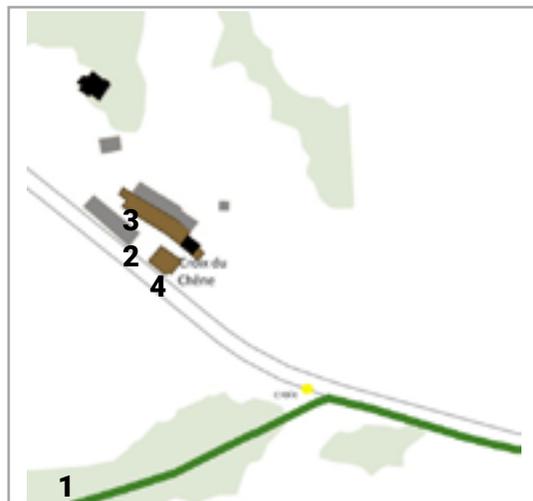


# La Croix du Chêne

## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON



1



2



3



4

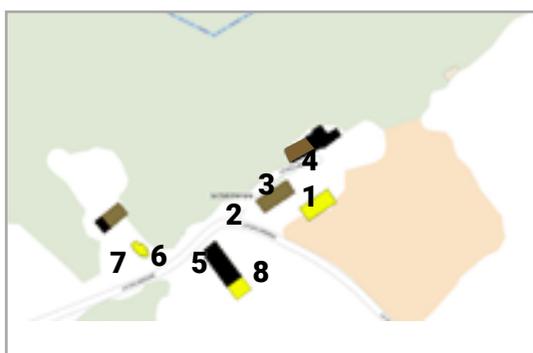
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Dalimeraie

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Écart, la Dalimeraie \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)

[Ferme, la Dalimeraie \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1



2



3



4



5



6



7



8

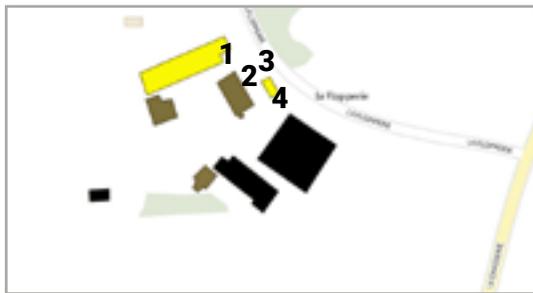
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Flopperie



1



2



3



4

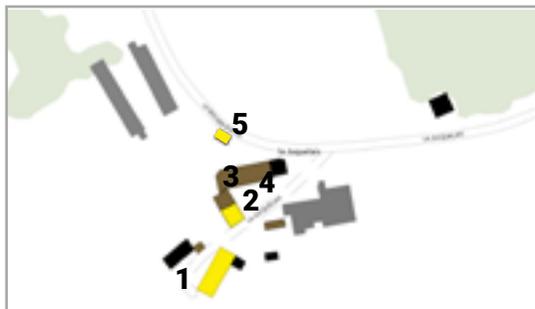
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Juquelais



3

4

5

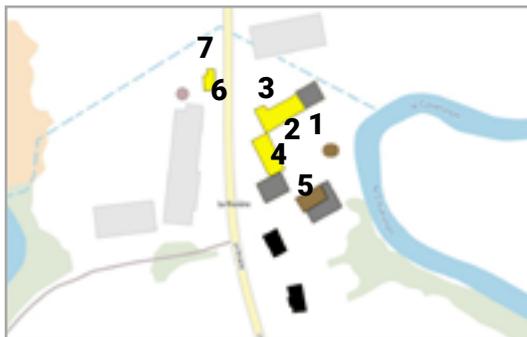
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Rivière



1



2



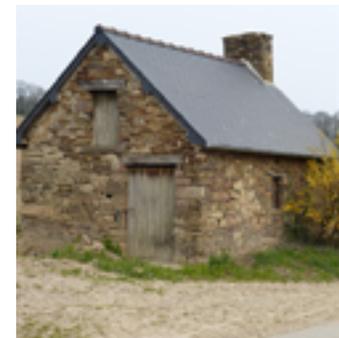
3



4



5



6



7

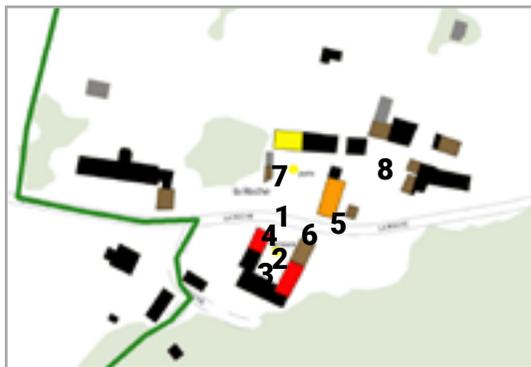
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Roche

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Ferme, la Roche \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)

[Maison, La Roche \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1



2



3



4



5



6



7



8

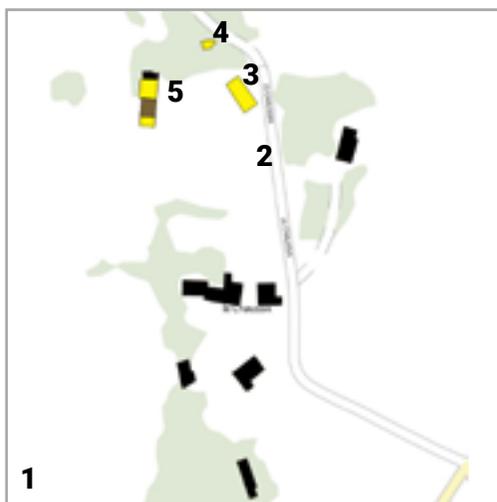
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Chaussix



1



2



3



4



5

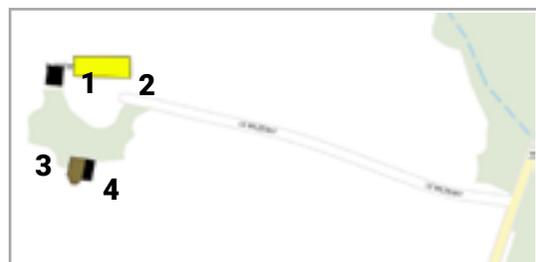
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Mézerais



1



2



3



4

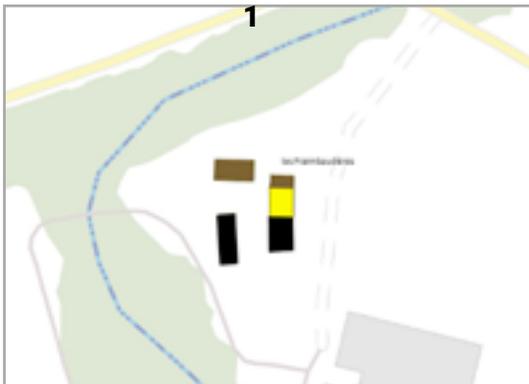
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Les Fraimbaudières

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Manoir, Les Fraimbaudières \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1

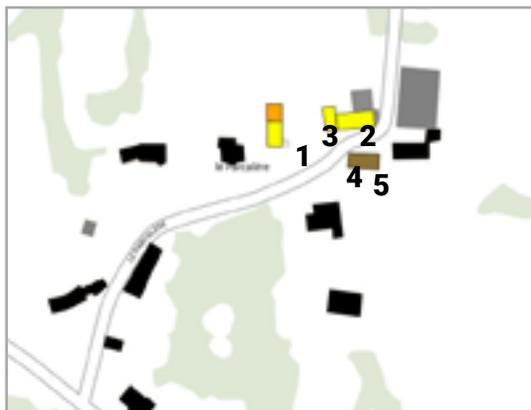
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Parcalère



1



2



3



4



5

## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Villeneuve



3

4

5

# Villages de moindre intérêt

Bellevue

Domaze

La Barre Cando

La Basse Sarrazinois

La Bigotais

La Perrière

La Porte

La Ville Minard

Le Chesnay

Le Clos du Moux

Le Couesnon

Le Rocher Godet

Roumasson

## LA LOCALISATION



# Bellevue

## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON



1



2



3



4

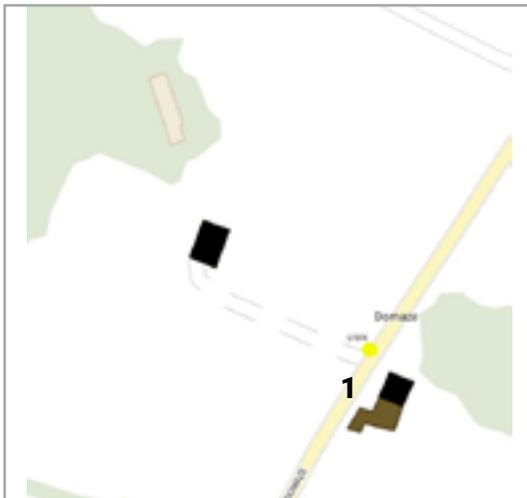
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Domaze



1

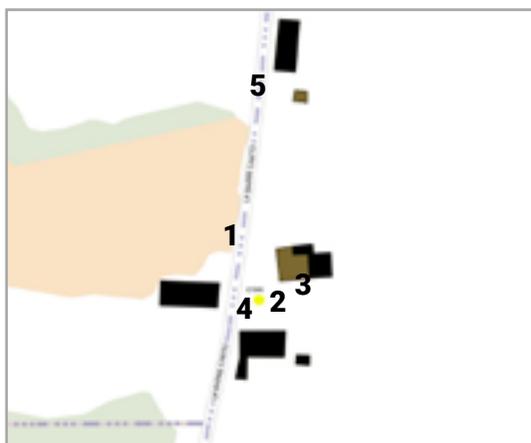
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Barre Cando



1



2



3



4



5

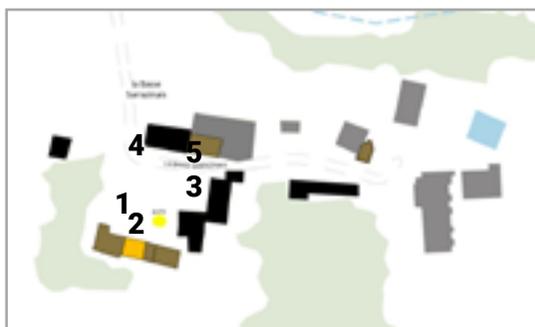
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Basse Sarrazinais

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Ferme, La Basse Sarrazinais \(La Fontenelle fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1



2



3



4



5

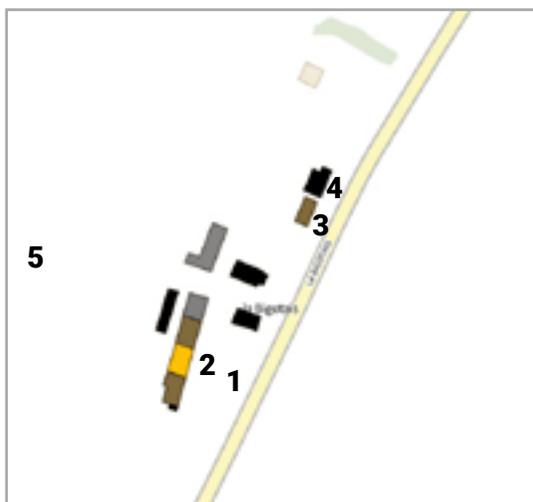
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Bigotais



1



2



3



4



5

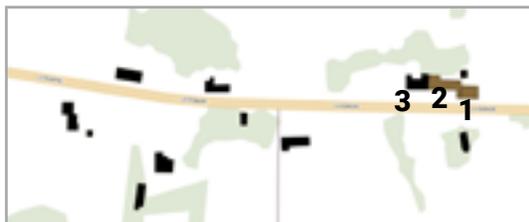
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Perrière



1



2



3

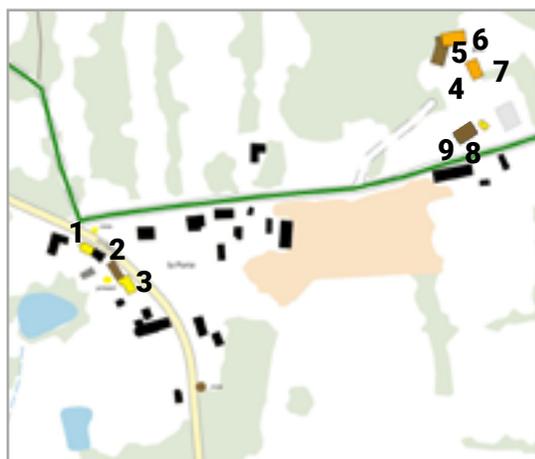
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Porte



1



2



3



4



5



6



7



8



9

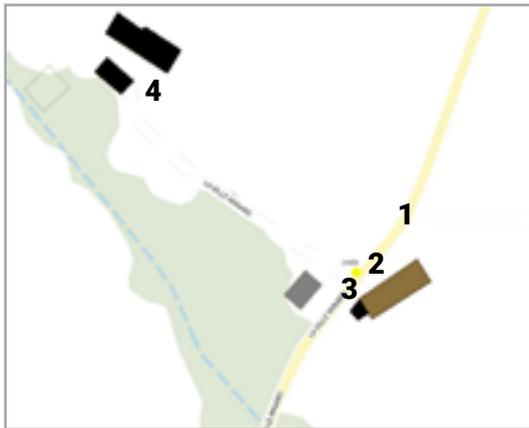
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# La Ville Minard



## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Chesnay



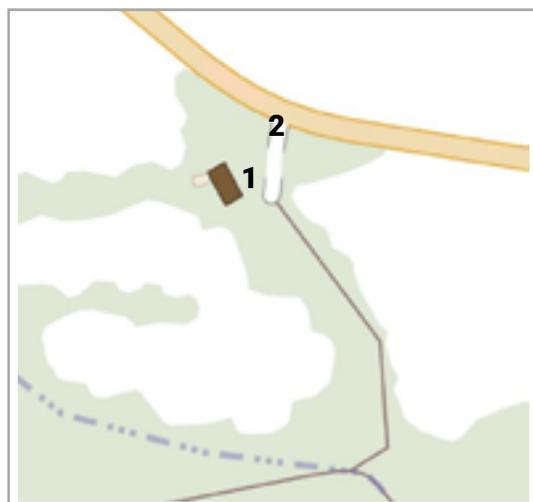
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Clos du Moux

1



2



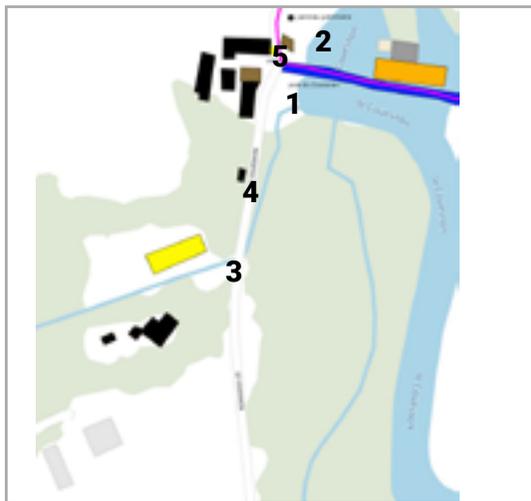
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Couesnon

Lien vers l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne :

[Pont, le Couesnon \(Antrain fusionnée en Val-Couesnon en 2019\)](#)



1



2



3



4



5

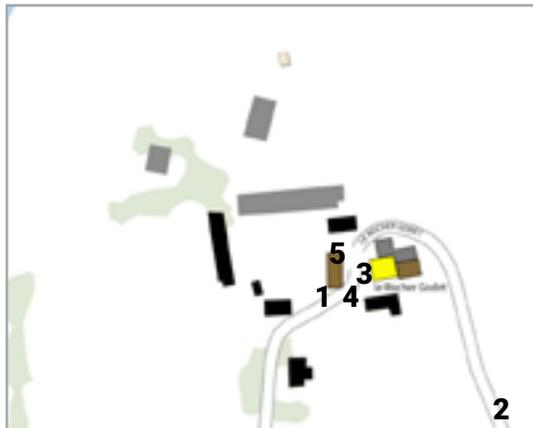
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Le Rocher Godet



1



2



3

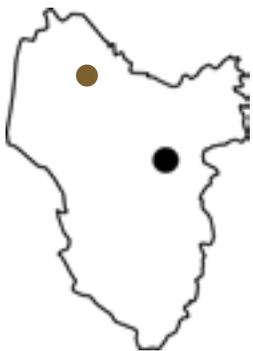


4



5

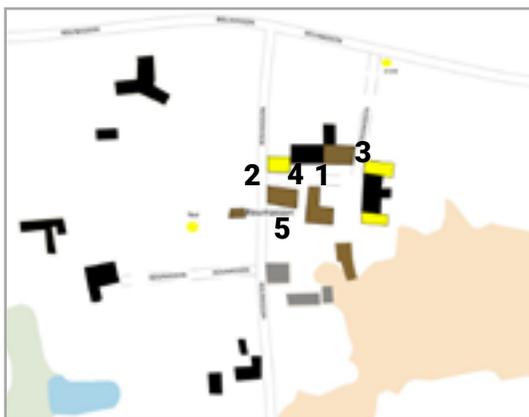
## LA LOCALISATION



## LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1823



## INTÉRÊT ARCHITECTURAL



- EXCEPTIONNEL
- REMARQUABLE
- TRÈS INTÉRESSANT
- INTÉRESSANT
- MOINDRE INTÉRÊT
- NON RETENUS
- BÂTIMENT AGRICOLE OU AUTRE, PAVILLON

# Roumasson



1



2



3



4



5



6

# 9

## ANNEXES

# Critères de classification selon l'intérêt architectural

## BÂTIMENT RETENU PAR L'ASSOCIATION :



### EXCEPTIONNEL

NOTE 4/5

- Unique ou rare
- Antérieur à la Révolution
- Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation ;
- Dans un état intact



### REMARQUABLE

NOTE 4/5

- Ayant conservé son authenticité d'origine
- Proportion et mise en oeuvre de grande qualité



### TRÉSINTÉRESSANT

NOTE 3,5/5

- Possédant un détail remarquable
- Pouvant être remarquable si restauré



### INTÉRESSANT

NOTE 3/5

- Remarquable transformé mais lisibilité conservée
- Bâtiment du 19ème siècle au début du 20ème siècle non transformé
- Respect des matériaux et proportions



### MOINDREINTÉRÊT

NOTE 2,5/5

- Bâtiment du 19ème au début 20ème relativement intact
- Qualité correcte
- Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur



### BÂTIMENTNONRETENU

NOTE 2/5

- Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié)

NOTE 1/5

- Architecture neuve ayant un impact négatif sur le patrimoine

NOTE 0/5

- Élément défavorable

## CRITÈRES QUANTITATIFS

### DANS LE BOURG : NOTE /100

Chaque bâtiment du bourg fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le bourg est retenu si au moins 60% des bâtiments sont retenus

### DANS LES VILLAGES : NOTE /100

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le village est retenu si au moins 50% des bâtiments sont retenus.

Au total, il faudra au minimum 40% de villages retenus

# Critères Qualitatifs

Seront pris en compte dans le repérage les éléments suivants (vision globale de la commune) :

CRITÈRES	NOTE
Harmonie de l'architecture	/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	/10
Une ambiance	/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	/30
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

**Note globale des critères  
quantitatifs et qualitatifs :**  
Calcul de la moyenne des  
trois notes (bourg, villages,  
critères qualitatifs)

## LA VOLUMETRIE DE TOITURE

La forme du toit va dépendre du contexte bâti. De manière générale, on en distinguera deux:

- un contexte traditionnel homogène, le plus fréquent, dans lequel la nouvelle construction devra s'insérer, en reprenant la toiture de forme traditionnelle bretonne à deux versants symétriques et pignons.
- un contexte hétérogène. Il s'agit le plus souvent d'un bâti moins dense, avec une architecture sans unité prédominante où les formes sont plus libres.

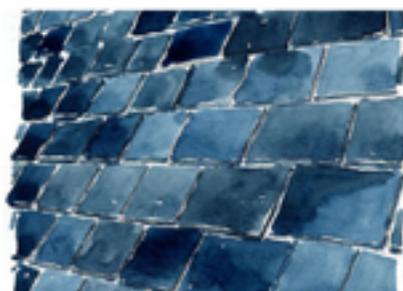
La couverture en ardoise s'est systématisée, au XIX<sup>ème</sup> siècle, en Finistère, remplaçant pour partie les couvertures en chaume.

### Les toitures traditionnelles:

La toiture à deux pentes répond depuis toujours à des besoins:

-besoin technique; sa forme est adaptée au matériau local, l'ardoise naturelle du pays, qui impose une pente minimum (42°).

-besoin climatique; la maison est implantée de manière à ce que ce soit le pignon qui reçoive les intempéries. Cela est vrai surtout en milieu rural, lorsque la maison est isolée sur son terrain.



L'ardoise impose une pente minimum.



Le pignon est implanté de manière à recevoir les intempéries.



Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



Chaque nouvelle maison peut s'accrocher à une première, ou s'intégrer dans du bâti déjà existant.

De plus, ce système à deux versants symétriques et pignon droit favorise une bonne insertion urbaine: chaque maison peut s'accrocher à une première, ou s'insérer entre deux maisons pré-existantes.

### Les toitures plus libres:

Dans certains cas, en dehors de site protégé, d'autres sortes de toitures peuvent être utilisées (géométrie complexe, croupes...)

Cependant, ce type de maison est consommateur d'espace, et s'isole des autres sans prendre en compte son environnement bâti.

De plus, il empêche une bonne insertion urbaine, contrairement aux maisons à pignon droit.

Enfin, il ne permet pas ou difficilement, les extensions.



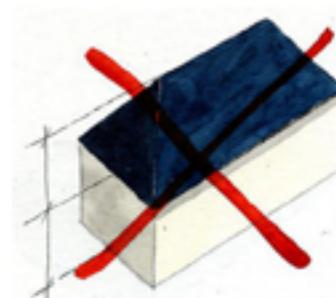
Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



La maison à croupe s'insère mal dans son environnement bâti, et modifie la silhouette homogène de la rue.



Les proportions murs-toit devront être respectées, afin de conserver une silhouette de la maison équilibrée.



Ces maisons à croupe ne sont pas représentatives de la maison traditionnelle bretonne

## LA PIERRE OU L'ENDUIT

Une mode actuelle de la « pierre apparente » tend à vouloir rendre visible l'appareillage des maçonneries des façades. L'erreur est double. Techniquement, tout d'abord, quand la maçonnerie n'a pas été mise en oeuvre dans ce but à l'origine de la construction, la mise à nu peut entraîner des désordres liés au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie. Historiquement ensuite: le concepteur du bâtiment n'avait pas prévu la mise à nu de la maçonnerie lors de la construction; l'appareillage n'a donc pas été effectué avec le même soin que s'il avait dû être apparent.

### Appareillages destinés à être enduits:

Maçonneries destinées à être enduites: moellons équarris sur une seule face en parement et non assisés.



*appareillage de moellons équarris et non équarris, de toute taille et non assisés.*



*appareillage de gros et petits moellons, non équarris et non assisés.*



*appareillage de moellons de granite et pierres de schiste, non assisés.*

N.B.: Certains murs pourraient éventuellement être rejointoyés, mais uniquement dans le cas d'ouvrages d'architecture rurale, ne nécessitant pas une étanchéité parfaite (murs de clôture, murs de grange, bâtiments secondaires)

### Appareillage destiné à rester apparent:

Dans les cas très particuliers d'architecture ancienne des XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, les maçonneries devront être rejointoyées:

- 1)- les murs en pierres de taille, équarrées, avec des joints fins, et assisés, selon la mise en oeuvre dite de grand appareil.
- 2)- les murs en moellons de granite équarris et assisés.
- 3)- les murs en pierres de schiste assisés.



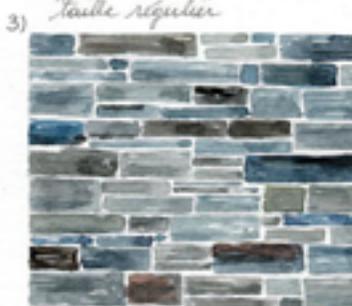
*1) appareillage en pierre de taille assez régulier*



*1) appareillage en pierre de taille régulier*



*2) appareillage en moellons assez régulier*



*3) appareillage en pierre de schiste assisé.*

Murs anciens à appareillage apparent:

- Les joints et le rejointoiment:

Les joints sont très importants dans l'aspect des maçonneries, et il faut veiller au bon état de ceux-ci.

S'ils nécessitent un rejointoiment, la meilleure façon d'avoir un résultat convenable est de se conformer aux joints anciens, contemporains à la construction, qui peuvent subsister sur le bâtiment.

Proscrire l'utilisation du ciment, et utiliser un mortier de chaux (chaux aénenne, ou chaux hydraulique naturelle NHL).

- Couleur et texture des joints:

Les joints comptent autant, dans l'aspect d'un mur, que les pierres. Il faut donc retrouver la consistance, l'épaisseur, la matière et la couleur la plus proche des joints anciens, et respecter les teintes de la pierre.

Pour cela, il conviendra d'utiliser des sables et un mortier en harmonie avec la pierre. Ce sont ces sables, et non des colorants artificiels, qui donneront sa teinte au mortier de chaux.



Joints fins affleurant le parement



la couleur du joint ne s'accorde pas avec celle de la pierre.

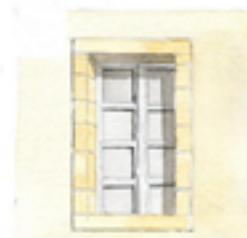


la couleur du joint est en harmonie avec celle de la pierre.

Murs anciens à enduire:

-Maçonneries destinées à être enduites:

Lorsque les encadrements de fenêtre ou de porte sont légèrement en saillie ( 2 ou 3 cm et plus), c'est que le reste du mur, en retrait par rapport à l'encadrement, était destiné à être enduit.



L'encadrement de la fenêtre est en saillie par rapport au reste du mur. Celui-ci était donc destiné à être enduit.

-Le contexte:

En milieu urbain, les façades sur rue en moellon sont nécessairement enduites, en harmonie avec les bâtiments mitoyens.

La façade arrière sera éventuellement laissée à nu, et rejointoyée pour assurer l'étanchéité.

Le pignon, quant à lui, souvent orienté face aux intempéries et, de plus, visible depuis la voie publique, sera enduit, de la même manière que la façade avant (même couleur et aspect).



La façade avant est enduite, ainsi que le pignon. Accord avec le bâti environnant.



La façade arrière pourra éventuellement être rejointoyée.

Raison technique et esthétique de l'application d'un enduit:

Il protège des entrées des eaux dans le mur et est donc nécessaire à la préservation des maçonneries. Il est, en quelque sorte, l'«imperméable de la maison». De plus, il participe à la mise en valeur de l'architecture.

Composition des enduits:

- La chaux (hydraulique ou aérienne) sert de liant.
- Les sables (ou les agrégats) constituent l'ossature de l'enduit. Ce sont eux, aussi qui colorent l'enduit et lui donnent son aspect final.

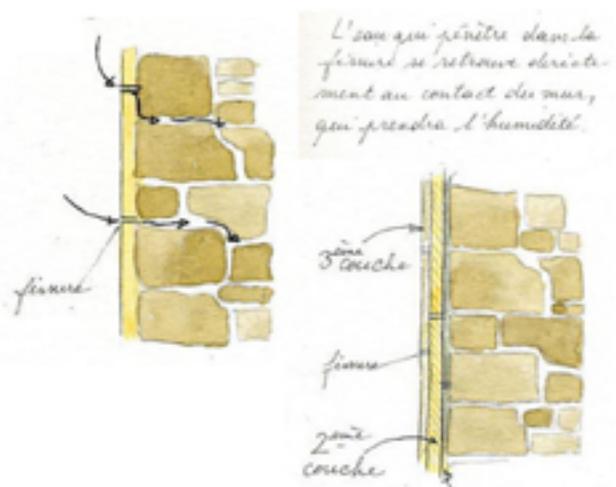
L'utilisation de la chaux comme liant est à privilégier par rapport au ciment. En effet, les enduits à base de ciment sont à proscrire: ils sont trop étanches et emprisonnent l'humidité dans le mur, accélérant sa dégradation. Un mur doit pouvoir "respirer", c'est pourquoi on préconisera un enduit à la chaux.

Privilégier les enduits en plusieurs passes:

Pour qu'un enduit soit durable et efficace, la technique d'enduisage en plusieurs passes se révèle la meilleure solution. Elle se fait en trois couches:

- le gobetis: sous-enduit qui assure l'accrochage au support.
- le corps d'enduit: pour obtenir une surface plane, qui recevra la couche de finition.
- la couche de finition, avec du sable très fin tamisé, qui assure la protection et la décoration des murs.

Pour plus d'informations, il existe un Document Technique Unifié (DTU 26.1), qui détaille la mise en oeuvre de la chaux.



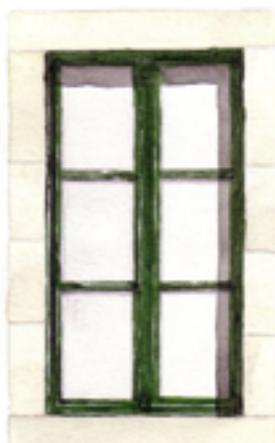
Dans un enduit en trois passes, l'eau ne peut s'infiltrer, car les éventuelles fissures dues au retrait lors du séchage, ne sont jamais en superposition.

## LES MENUISERIES

Le type et le dessin des menuiseries dépendent du caractère et de la typologie du bâtiment, et ce sont elles qui vont contribuer à donner une vision homogène à l'ensemble d'une façade. Elles font en effet partie de l'architecture, au même titre que les autres parties de la maison.



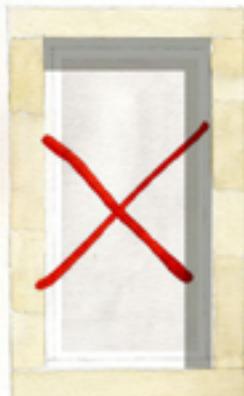
Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en bois peint.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en alu peint.



2 vantaux à profilé épais en plastique blanc. À éviter.



1 seul vantail à profilé épais en plastique blanc. À éviter.

### Réhabilitation:

Les menuiseries (portes, fenêtres ou volets) contribuent à l'image du patrimoine local et à la qualité de détail des façades. Il s'agit alors de conserver au maximum ces menuiseries, tout en sachant qu'il est toujours préférable de les réparer pour les conserver, que de les remplacer. Toute menuiserie bois est restaurable.

Ensuite, si leur remplacement est inévitable, l'emploi du bois et la reprise des dessins traditionnels sont indispensables au maintien du caractère du bâtiment.

### Les fenêtres:

Sa forme (profils, vantaux, carreaux) a été dessinée selon un modèle de l'architecture des XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup>, ou XIX<sup>ème</sup> siècles. Il s'agit alors de conserver l'aspect de la fenêtre, tel que le maître d'ouvrage l'a voulu. Elles seront donc conservées, dans la mesure du possible, ou remplacées à l'identique, avec le même matériau (le bois) et le même dessin.



Les menuiseries contribuent à l'image et à la qualité de détail des façades.



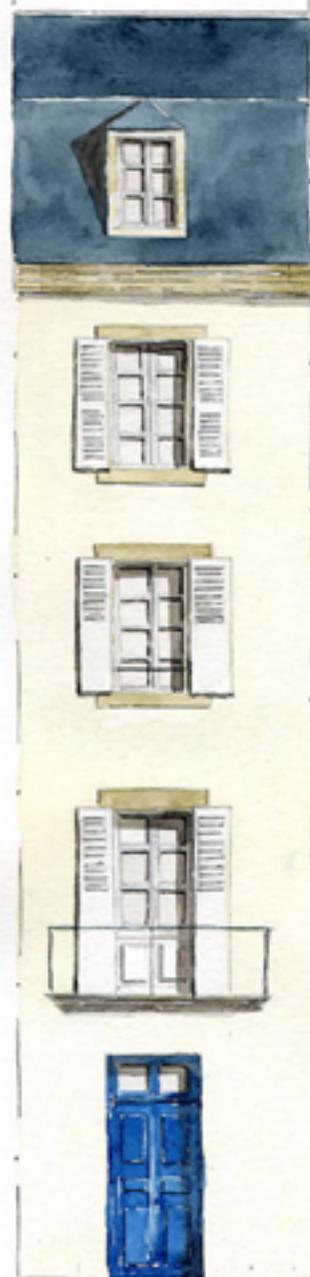
Type de fenêtre de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle.



Type de fenêtre du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



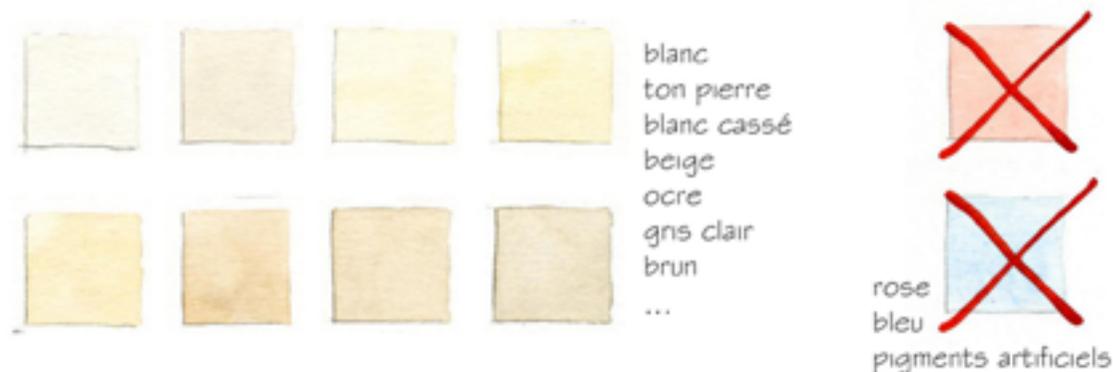
## LES COULEURS



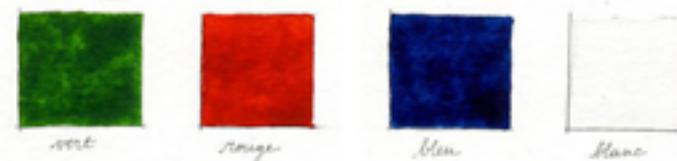
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



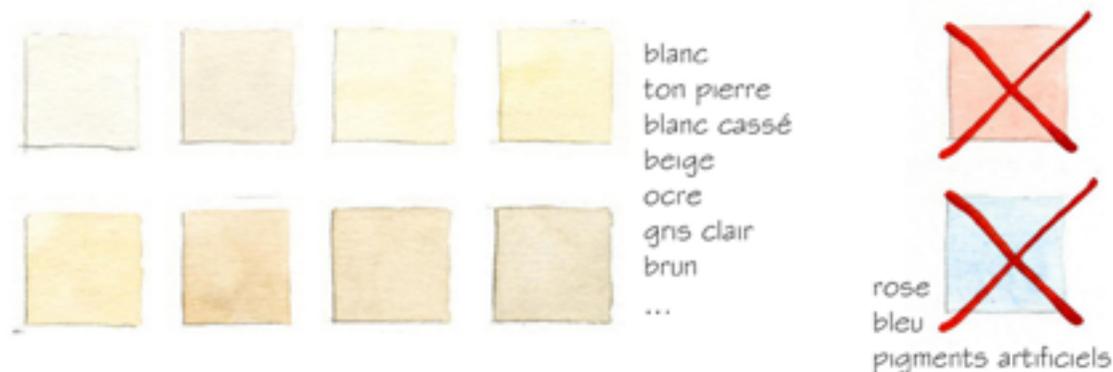
## LES COULEURS



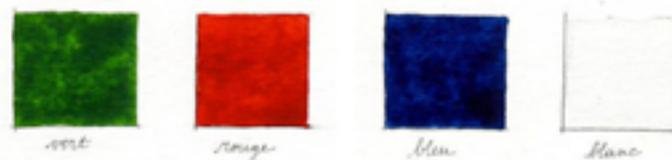
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



## LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.  
- en contraste avec l'architecture existante.

### La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

### Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

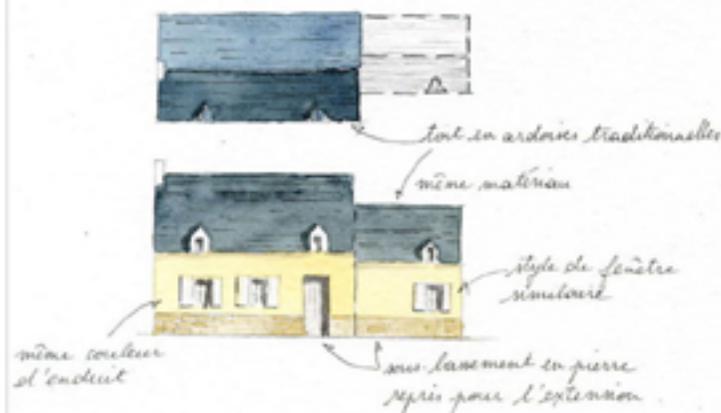
L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochnst.

Architectes: Pabst et Pariz

On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



même matériaux  
même style de fenêtre  
même forme.  
→ prolongement à l'identique de la construction existante.



Le lien entre les 2 bâtiments pour un contraste des formes et des matériaux: tradition, opacité, massivité / forme actuelle, transparence, légèreté



## LES FENÊTRES DE TOIT

Aménager les combles d'une maison est souvent l'occasion de l'agrandir d'une ou plusieurs pièces.

Les fenêtres de toit sont des éléments qui participeront entièrement à l'architecture de la maison, et leur installation, comme toute modification de menuiserie ou d'enduit, aura un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment. Elles devront donc participer à la composition de la façade.

### Fenêtres axées:

Participant à la composition de la façade, les fenêtres de toit doivent être pensées en fonction des autres ouvertures existantes en façade. Elles seront donc axées par rapport à celles-ci.

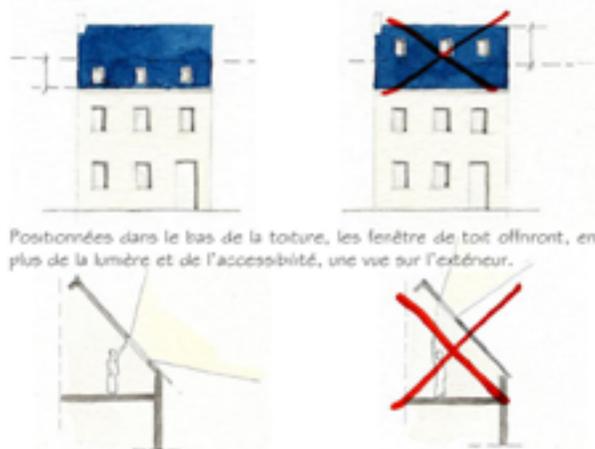
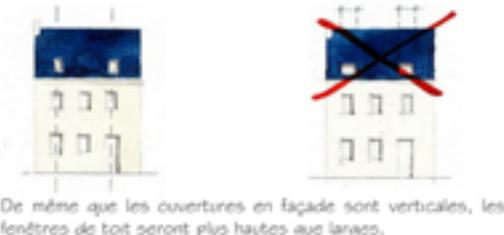
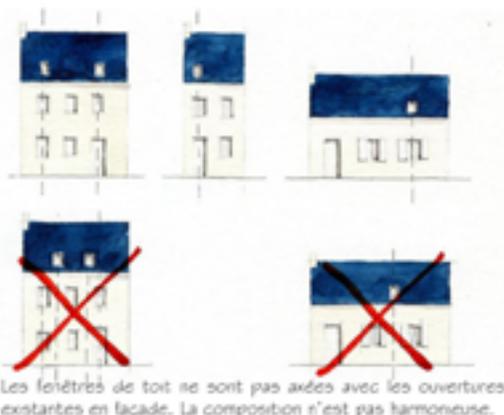
### Formes verticales:

Privilégier les formes verticales: A l'image des ouvertures en façade, les fenêtres de toit devront être plus hautes que larges d'au moins 20 cm.

### Position en toiture:

Si la fenêtre de toit fait entrer la lumière dans la pièce, elle doit également ouvrir la maison sur le paysage.

Pour cela, privilégier les fenêtres de toit en partie basse de la toiture.



### Encastrement:

Les fenêtres de toit doivent être intégrées de façon discrète dans la couverture. Elles devront donc être encadrées de façon à ce que le vitrage soit placé au nu de l'ardoise.



Pour une bonne intégration dans la toiture, les fenêtres de toit devront se trouver au nu de l'ardoise.

### Distinction toit-mur:

Dans l'architecture traditionnelle, il est nécessaire de distinguer le toit des murs, tant en matériau qu'en couleur. C'est pour cela que les ouvertures assimilant fenêtre en façade et fenêtre de toit dans le même ensemble ne répondent pas à cette volonté de distinction.



Ce style de fenêtre pourra être remplacé par 2 fenêtres distinctes (1 dans la couverture et 1 dans la façade), ou par une fenêtre soit entièrement en façade soit entièrement en couverture.

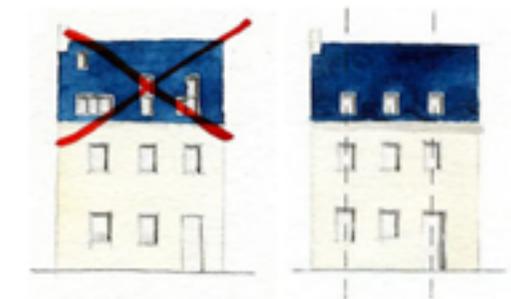
### Les pleins et les vides:

De même que dans la composition d'une façade, les pleins sont plus importants que les vides. Les fenêtres de toit occuperont donc nettement moins de surface que la toiture ardoisée et on évitera leur multiplication.

Il s'agit de trouver un équilibre et de bien considérer le besoin et la quantité de lumière désirée.

Les fenêtres de toit seront installées de façon ponctuelle, espacées et en nombre raisonnable.

Le besoin ou de l'envie particulière d'une grande quantité de lumière (atelier de peinture), peut amener à la création d'une verrière.



Multipier les fenêtres de toit peut nuire à la composition extérieure de la maison. Elles devront être installées selon les règles précitées (axées, verticales, en partie basse...) et en nombre raisonnable... à moins de projeter une verrière, qui elle, sera réfléchi en tant que telle.

---

## Documents figurés

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de La Fontenelle, et sections. Terminé sur le terrain le 10 Septembre 1823, sous l'administration de Monr le Comte de la Villegontier, Préfet, Mr Forget, Maire. Sous la direction de Mr Levailant, directeur des contributions, Mr Naylies, Géomètre en chef. Par Mr Jouchet du Ranquin, géomètre. Papier, encre, aquarelle, échelle 1 : 10000e. (A.D. Ille-et-Vilaine).

## Sites internet

Carte géométrique de Bretagne : dédié à Monseigneur le Duc de Duras Commandant en Chef dans la province de Bretagne / par Ogée ingénieur géographe et ingénieur des Ponts et Chaussées ; gravé par G. E. Nyon ; Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10678853p/f1.item.r=og%C3%A9e.zoom>

Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine : <https://paysages.ille-et-vilaine.fr>

[www.sandre.eaufrance.fr](http://www.sandre.eaufrance.fr)

<http://www.collections.musee-bretagne.fr>

<https://images-archives.ille-et-vilaine.fr>

Site Kartenn Patrimoine : <https://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/>

Site de l'inventaire du culturel de Bretagne : [www.patrimoine.bzh](http://www.patrimoine.bzh)

Portail numérique de l'inventaire Bretagne : <https://patrimoine.bretagne.bzh/>

Observatoire de l'environnement Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/>

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/le-patrimoine-industriel/125-decouvertes/1028-les-procedes-la-tannerie>

Association Les mordus de la Pomme : <https://www.mordusdelapomme.fr>

## Ouvrages

ANTOINE, Annie (dir.). La maison rurale en pays d'habitat dispersé : de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/11681>

BADAULT, D., CHEVRINAIS, J.-C. Antrain et son canton, chronique de la vie quotidienne 1880-1950. Dinard : éditions Danclau, 1996. p.110

BANEAT, Paul. Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments. Rennes : J. Larcher, 1929

BOURDE DE LA ROGERIE, Henri. Contribution à l'histoire de la papeterie en France. [8], les Papeteries de la région de Morlaix depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Editions de l'Industrie Papetière. Grenoble, 1941. 61p. ; 23cm.

# BIBLIOGRAPHIE

CAROFF Jean. Moulins à papier et familles papetières de Bretagne du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Les éditions du CGF et du Queffleuth. Saint-Thonan, 2015. 364 p.

CHASSAIN, Maurice. Moulins de Bretagne. Keltia Graphics. Spézet, 1993.

CHAURIS L., Article Revue archéologique de l'Ouest, Pour une géo-archéologie du patrimoine : pierres, carrières, sixième partie : les granites cadomien du... 2014. Lien : <https://journals.openedition.org/rao/2755>

CUCARULL, Jérôme. CUCARULL, Jérôme. Réflexions sur l'industrialisation du milieu rural. L'exemple du pays de Fougères dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 101, numéro 4, 1994. pp. 85-110.

DAGNET, A. Sur les bords du Couason. Rennes : Rue des Scribes Editions, 1995. p. 55

DUVAL, Jacques. Les moulins à papier de Bretagne du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle - les papetiers et leurs filigranes en Pays de Fougères. L'harmattan. Paris, 2006. 314p.

François de Beaulieu, Pom, pom, pommes – Une histoire bretonne, co-édité par l'écomusée du pays de Rennes et les Editions Locus Solus, 2020, 128 p.

JOVIN, S. Tanneries et mégisseries d'Ille-et-Vilaine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Mémoire de maîtrise : Université de Rennes 2, 2 vol., 1996. 203 p.

KEMENER, Yann-Ber. Moulins à papier de Bretagne. Skol Vreizh. Morlaix, 1989. 84p. ISBN 2.903313-22-9

Le patrimoine des communes d'Ille-et-Vilaine. Paris : Flohic Editions, 2000. (Le patrimoine des communes de France).

NIÈRES, Claude. Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/11007>

OGÉE, Jean-Baptiste. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nlle éd. [1778-1780] rev. Et augm. Rennes : Molliex, 1845.

Tannerie Ferron, plan d'ensemble, AD Ille-et-Vilaine 5M 290 : établissements insalubres, tanneries (juillet 1932).

Tannerie Ferron, plan masse, AD Ille-et-Vilaine 5M 290 : établissements insalubres, tanneries (juillet 1932).

L'architecture traditionnelle dans le canton d'Antrain. Association pour la Promotion du Patrimoine d'Antrain et de son Canton, 1985.

## **UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

Hôtel de Blossac 6 rue du Chapitre  
CS 24405 - 35044 Rennes Cedex  
Tél : 2 99 29 67 60  
sdap.ille-et-vilaine@culture.gouv.fr

### **Conseil Architecture et Urbanisme CAU 35**

Service gratuit de l'architecte-conseil : Mikaël GOBIN  
Permanence : le vendredi matin à la mairie de Val-Couesnon.  
Prise de rendez au 02 99 97 71 80 ou  
accueil@couesnon-marchesdebretagne.fr

### **TIEZ BREIZ Maisons et Paysages de Bretagne**

51 square Charles Dullin  
35 200 RENNES  
M. Georges Lemoine  
Tél. 02 99 53 53 03  
Mail : accueil@tiez-breiz.bzh  
Site : www.tiez-breiz.bzh

### **FONDATION DU PATRIMOINE**

7, Boulevard Solférino BP 90714  
35007 Rennes Cedex  
Tél. 02 99 30 62 30  
Mail. delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com  
Site : www.fondation-patrimoine.com

### **Agence Départementale du Tourisme**

44 square de la Mettrie - CS60606  
35706 Rennes cedex 7T  
Tél. 02 99 78 47 47  
Mail. h.gaignon@bretagne35.com  
Site : www.http://pro.bretagne35.com  
www.bretagne35.com

## **Adresses utiles**

### **INVENTAIRE DU PATRIMOINE**

Conseil Régional de Bretagne  
283 avenue du Général Patton  
CS 21101  
35711 Rennes Cedex 7  
Mme Elisabeth Loir-Mongazon  
Mme Judith Tanguy  
Mme Garance Girard  
Tél. 02 22 93 98 25  
Mail : elisabeth.loir-mongazon@region-bretagne.fr  
Judith.TANGUY@bretagne.bzh  
garance.girard@bretagne.bzh

### **CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE**

283 avenue du Général Patton  
CS 21101 35711 Rennes Cedex 7  
Tél. 02 22 93 98 12 valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

### **COMMUNES DU PATRIMOINES RURAL DE BRETAGNE**

1 rue Raoul Ponchon - CS 46938 - 35 069 Rennes  
Catherine Hesry - Directrice  
06 63 01 42 03 - catherine.hesry@cprb.org  
Laurence Marquet - Chargée d'études patrimoniales  
06 63 01 85 61 - laurence.marquet@cprb.org  
contact@cprb.org  
www.patrimoines-de-bretagne.fr  
www.cprb.org

## ***REMERCIEMENTS A***

Monsieur Emmanuel HOUDUS, maire de Val-Couesnon  
M. Henri AVRIL , maire délégué de La Fontenelle

Aux conseillers municipaux

Aux agents communaux

Aux commerçants

Aux habitants

Pour leur accueil et leur aide précieuse lors de cette étude

« Nulle part ailleurs en France le voyageur ne rencontre de contrastes aussi grandioses que ceux offerts par le grand bassin du Couesnon et par les vallées perdues entre les rochers de Fougères et les hauteurs de Rillé. C'est de ces beautés inouïes où le hasard triomphe, et auxquelles ne manquent aucune des harmonies de la nature. Là des eaux claires, limpides, courantes ; des montagnes vêtues par la puissante végétation de ces contrées ; des rochers sombres et des fabriques élégantes ; des fortifications élevées par la nature et des tours de granit bâties par les hommes ; puis tous les artifices de la lumière et de l'ombre, toutes les oppositions entre les différents feuillages, tant prisés par les dessinateurs, des groupes de maisons où foisonne une population active, et des places désertes, où le granit ne souffre pas même les mousses blanches qui s'accrochent aux pierres; enfin toutes les idées qu'on demande à un paysage : de la grâce et de l'horreur, un poème plein de renaissantes magies, de tableaux sublimes, de délicieuses rusticités ! La Bretagne est là dans sa fleur. »

Honoré de Balzac, Les Chouans, 1829